



BASSIN DU CONGO

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux appelés à financer le Fonds bleu



Une dizaine de chefs d'Etat et de gouvernement, réunis le 29 avril à Brazzaville, dans le cadre du premier sommet de la commission du Bassin du Congo, ont plaidé à l'unanimité en faveur du financement du Fonds bleu pour le

Bassin du Congo par les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En sa qualité de président de la Commission du Bassin du Congo, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a souligné que « le monde

n'a jamais été aussi vulnérable qu'il l'est face aux changements climatiques ». Ainsi a-t-il invité les acteurs concernés par le Fonds bleu pour le Bassin du Congo à plus de mobilisation et de détermination. Au terme des travaux,

Les chefs d'Etat et autres personnalités invitées au Sommet de Brazzaville le Congo, le Gabon, la République centrafricaine, l'Angola, le Rwanda, la Guinée équatoriale et le Maroc ont signé le protocole instituant la Commission du Bassin du Congo.

Page 8

DÉCRISPATION POLITIQUE

Les familles des prisonniers d'opinion sollicitent l'intervention de Leila Zerrougui

Le comité des familles des prisonniers politiques en RDC a été reçu en audience, la semaine dernière, par la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU dans le pays et cheffe de la Monusco. Le comité a notamment fait part à Leila Zerrougui de la situation « injuste et douloureuse » que traversent les prisonniers politiques et leurs familles depuis des années.

L'implication de la représentante spéciale du secrétaire gé-



néral de l'ONU en RDC et cheffe de la Monusco auprès des autorités nationales marquerait, a-t-on appris, la volonté des Nations unies d'œuvrer en faveur de la liberté, de la justice et des droits de l'homme en Afrique.

Page 2

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le nouveau code minier rend la transparence obligatoire

Dans son bulletin d'avril, l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) insiste sur la teneur de l'article 7 de la loi révisée. Selon le nouveau code minier, il est question d'assurer une transparence « obligatoire », conformément aux normes internationales. Le nouveau texte exige, entre autres, « la divulgation des contrats, de la propriété réelle, des données de production et des paiements versés au gouvernement central par les compagnies minières ». Ces dispositions sont reprises dans l'article 54 du code minier révisé au terme d'un processus très difficile, voire quasi-chaotique et controversé. Plus loin, un autre article prévoit des sanctions pour défaut de divulgation et de traçabilité.

Page 5



Le secteur minier congolais très mal appoint ces dernières années

MÉDIAS

Jean-Claude Katende exhorte la RTNC « à servir la démocratie »

Page 3

ÉDITORIAL

Image

Il n'est pas inutile de souligner, ici et maintenant, l'image très positive que projette de notre pays la Conférence sur le climat et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui vient de se tenir à Brazzaville. Dans le moment très particulier que nous vivons où se négocie l'aide que la communauté internationale nous apportera afin de restaurer nos finances publiques, la volonté de contribuer à la lutte pour la protection de l'environnement et contre le dérèglement climatique manifestée lors de ce Sommet nous confère, en effet, un atout qui est loin, très loin d'être négligeable.

S'il est vrai que notre gouvernance publique doit être réformée en profondeur afin que la dette intérieure et extérieure du pays redevienne «soutenable», il l'est tout autant que les actions engagées par les plus hautes autorités congolaises afin de prévenir ou de gérer les crises qui menacent la paix en Afrique centrale et dans le but de contribuer à la protection de la nature dont dépend la survie de l'espèce humaine projettent de notre pays, de notre Congo, l'image d'un Etat responsable, conscient de ses devoirs. Loin de se replier sur lui-même pour panser les plaies ouvertes par la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, il a démontré, tout au long des derniers mois, sa volonté de contribuer à la recherche de solutions efficaces aux problèmes qui menacent la paix mondiale. Et cette volonté, même si cela ne se voit pas, a certainement contribué à la réussite des négociations menées avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Il nous revient maintenant de faire en sorte que la détermination dont les autorités de notre pays ont fait preuve et dont nous allons cueillir les premiers fruits se renforce encore dans les mois à venir : d'abord, bien sûr, parce que l'enjeu constitué par la mise en route du Fonds bleu est vital pour le Bassin du Congo tout entier; ensuite parce que notre persévérance confirmera aux institutions internationales qu'elles ont eu raison de nous soutenir dans l'épreuve que nous vivons.

Agir pour que le Sommet de Brazzaville tienne ses engagements, tous ses engagements est pour nous, Congolais, une obligation à laquelle nul ne peut, nul ne saurait se soustraire. Mieux vaut nous en convaincre dès à présent !

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCRISPATION POLITIQUE

Les familles des prisonniers d'opinion sollicitent l'intervention de Leila Zerrougui

L'implication de la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC et cheffe de la Monusco auprès des autorités nationales marquerait, a-t-on appris, la volonté des Nations unies d'œuvrer en faveur de la liberté, de la Justice et des droits de l'homme en Afrique.

Le comité des familles des prisonniers politiques en République démocratique du Congo (RDC) a été reçu en audience, en début de semaine, par la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU dans le pays et cheffe de la Monusco. Le comité a notamment fait part à Leila Zerrougui de la situation « injuste et douloureuse » que traversent les prisonniers politiques et leurs familles depuis des années. « En effet, malgré les nombreux appels de la communauté internationale pour l'application des mesures de décrispation politique et d'autres mesures d'amnistie déjà approuvées depuis 2014, rien n'est fait pour leur rendre la liberté », a fait savoir le comité, indiquant que le cas le plus grave était celui d'Eugène Diomi Ndongala, en dépit de la condamnation de la RDC par le Comité des droits de l'homme des Nations unies, à l'issue de sa plainte de 2014.

En effet, par la décision n° 2465/2014, a rappelé le comité des familles des prisonniers politiques, il a été demandé à la RDC de le libérer, d'annuler sa condamnation irrégulière et à l'indemniser. « Bien que la RDC ait été notifiée de cette décision en novembre 2016, presque deux ans après, l'opposant Eugène Diomi Ndongala est toujours otage du régime Kabila, tout en étant hospitalisé depuis deux ans à cause des tortures physiques et morales subies », a souligné ce comité.

Les autres cas épinglés par les interlocuteurs de Leila Zerrougui ont été ceux du bâtonnier Jean-Claude Muyambo qui ferait l'objet de poursuites sur la base de « montages politico-judiciaires qui cachent mal des poursuites politiques ayant souvent trait à l'exercice de la libre expression politique consacrée par la Constitution de la RDC » et de Firmin Yangambi ainsi qu'Éric Kikunda, amnistiés depuis 2014 et détenus « arbitrairement » avec beaucoup

d'autres dont les familles font partie de ce comité. «Après que la loi d'amnistie a effacé leurs condamnations injustes prononcées par des tribunaux militaires, tous continuent de purger de très longues peines pour des raisons politiques », ont signifié les familles des concernés.

Intervention personnelle de Leila Zerrougui

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU à Kinshasa a été sollicitée par le comité pour intervenir auprès des autorités de la RDC, plus particulièrement la présidence de la République «



L'Algérienne Leila Zerrougui, nouvelle cheffe de la Monusco/Photo Radio Okapi-Nations unies

pour que soit mis un terme aux souffrances de ces hommes et femmes souvent malades, après des années de tortures physiques et morales subies, dont la vie est souvent menacée ». Pour les parents des détenus, les autorités du pays restent sourdes à leurs appels et ceux de la société civile ainsi que de la communauté internationale.

Ces familles estiment que la situation vécue actuellement est d'autant plus grave. Car « la détention injuste des prisonniers politiques de la RDC se poursuit en plein lancement du processus électoral, alors que les mesures de décrispation politique constituent, selon l'opposition politique, la société civile de la RDC et une grande partie de la communauté internationale, un préalable incontournable pour le démarrage d'un processus électoral libre, crédible et démocratique ».

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

Une journée portes ouvertes à l'endroit des hommes des médias

Près de trente journalistes membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) ont visité, le 26 avril, les installations du Programme élargi de vaccination (PEV), organe technique du ministère de la santé publique.

L'activité a été organisée dans le cadre de la 8e édition de la Semaine africaine de vaccination (SAV), célébrée chaque dernière semaine du mois d'avril. Les membres du RJAE ont pu se rendre compte sur place de la manière dont le PEV procède pour garantir la qualité des produits (vaccins et intrants secs) qu'il met à la disposition de la communauté. La première étape de la visite a concerné la centrale PEV située dans l'enceinte de son siège à Gombe, où les journalistes ont été conviés à visiter les chambres froides qui servent à la conservation des vaccins.

Selon les explications fournies par Didier Mawunge, coordinateur chargé de logistique au PEV, cette centrale possède vingt chambres froides dont quinze positives et cinq négatives. Les chambres froides positives, dont le degré est de +2 à +8, servent à conserver des vaccins tels que Penta, TD, BCG, VAA, VAR. Les chambres froides négatives dont le degré part de -15 à -25 conservent, quant à elle, le vaccin comme VPO (Poliomyélite).

Il a également fait savoir à ses visiteurs que les vaccins viennent de l'étranger et sont d'abord entreposés au niveau



Les journalistes avec l'équipe du PEV lors de la journée portes ouvertes

de Kinshasa avant qu'ils soient transportés dans les provinces. Pour garantir leur qualité, le coordonnateur a indiqué qu'il existe un système de surveillance en ligne pour suivre de près les températures. Ce même système existe aussi dans des provinces où les vaccins sont transportés dans des glacières tout en respectant les normes de conservation, a-t-il ajouté.

Visite de l'INRB

À près le PEV, les journalistes ont visité l'Institut national de recherche bio-médical (INRB) où ils se sont imprégnés du rôle et des missions attribués à ce grand centre de recherche et d'analyse. Le chef de département Virolo-

gie INRB, Dr Steve Ahuka, a révélé que l'INRB a été créé depuis 1984. Il a quatre missions, à savoir les analyses de diagnostic des maladies, la surveillance des maladies épidémiques et endémiques en RDC. C'est cette mission, a-t-il dit, qui vient en appui au programme de lutte contre les maladies qui sont évitées par la vaccination et qui sont gérées par le PEV. En rapport avec la surveillance, l'INRB, a ajouté le Dr Steve Ahuka, fait la surveillance des principales maladies épidémiques qui posent un problème de santé publique. Et parmi elles, un bon nombre sont des maladies pour lesquelles le vaccin est disponible. Il s'agit notamment de la polio, la rougeole,

la fièvre jaune, etc. Dans cette surveillance, l'INRB essaye de confirmer les épidémies pour que le PEV puisse mettre en place des mesures de riposte pour savoir s'il y a épidémie ou non. En bref, a-t-il, conclu, le rôle de l'INRB est de diagnostiquer et confirmer des épidémies, de faire le suivi et documenter les nouvelles souches qui circulent dans les provinces et enfin de vérifier la qualité des vaccins qui sont administrés aux enfants.

Après l'INRB, les journalistes accompagnés des agents et cadres du PEV se sont rendus à Limete, sur la troisième rue où se trouve la coordination provinciale du PEV. Ce bâtiment sert également d'entrepôt des vaccins avant la dis-

tribution des intrants dans les zones de santé situées à Kinshasa est, Kinshasa centre et Kinshasa ouest.

La dernière étape de la visite a été l'entrepôt moderne appelé autrement Hub PEV, situé à Kinkole, dans la commune urbano-rurale de la N'sele. Ici, on entrepose des produits de vaccination et des produits médicaux venus de l'étranger. Selon l'ingénieur Merlin Nunga, conducteur des travaux Hub PEV, ce somptueux bâtiment mesure 6 000 m². Ce Hub, a-t-il révélé, est la première en Afrique centrale. Durant cette dernière étape, les journalistes ont profité de l'occasion pour aller voir un centre médical de la place où les prestataires vaccinaient les enfants. Une manière pour le responsables de ce centre de célébrer la SAV dont le thème retenu pour cette édition est « Le vaccin ça marche, faites votre part ».

Bien avant cette tournée, les membres du RJAE se sont entretenus avec la directrice adjointe du PEV, Elisabeth Mukamba. Au cours de cet entretien, elle leur a parlé du but de cette activité qui est celui de montrer au public et à tout le monde comment le PEV gère l'intrant principal qui est le vaccin. Elle a précisé que le PEV travaille dans la prévention de la survenue de la maladie tout en mettant un accent sur la vaccination.

Blandine Lusimana

MÉDIAS

Jean-Claude Katende exhorte la RTNC à servir la démocratie

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a appelé à la neutralité des organes de presse publics qui ne devraient pas être utilisés par ceux qui sont au pouvoir pour s'attaquer à d'autres Congolais ne partageant pas leurs points de vue.

Me Jean-Claude Katende a dénoncé, dans une réaction partagée sur les réseaux sociaux, le fait d'avoir été pris à partie, deux jours plus tôt, par des journalistes de la Radio et télévision nationale congolaise (RTNC). « Avant-hier soir, au journal télévisé de 20h 00, j'ai été pris à partie par certains journalistes de la RTNC qui m'ont traité de tous les noms, vilipendé et insulté, parce que je suis contre l'agence de gestion des fonds mobilisés à Genève pour secourir les déplacés interne dont



Me Jean-Claude Katende

la création a été proposée par le ministre des Affaires étrangères. Je n'ai donné que mon opinion. En quoi cela fait-il mal ? », s'est-t-il demandé.

Pour cet activiste des droits de l'homme dont la position sur la situation en RDC est tranchée, « le manque d'indépendance de certains journalistes de la RTNC est un mal qui ronge fortement la démocratie congolaise ». Mais il a tenu, dans cette réaction, à assurer que malgré tout, sa conviction reste que tout changera un jour dans le pays.

Le président de l'Asadho a également rappelé aux membres du gouvernement congolais que la RTNC était financée par le contribuable national. « C'est une institution publique. Elle ne peut pas être utilisée par

ceux qui sont au pouvoir pour s'attaquer à d'autres Congolais qui ne partagent pas les points de vue que les membres du gouvernement soutiennent », a-t-il dit, martelant qu'être un membre du gouvernement ne donnait pas la posture d'avoir raison sur toutes les questions d'intérêt national. Ces derniers, a-t-il insisté, ne devraient pas oublier que la démocratie vit et grandit grâce à la contradiction. « La démocratie est une dispute organisée et où chacun doit du respect aux autres. J'ai l'impression que pour l'actuel régime illégitime et illégal, la démocratie veut dire suivre tout ce que les dirigeants politiques actuels disent ou alors se taire. Ce qui est faux », a regretté l'activiste.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Trois à quinze cas d'AVC recensés par semaine

La révélation a été faite par un cabinet spécialisé, en l'occurrence Target RDC, au terme de sa première étude fouillée sur un phénomène qui a pris une ampleur très préoccupante depuis quelques années.

En dehors de la perception générale des Congolais sur le mal, les enquêteurs ont interrogé plusieurs spécialistes, principalement des cardiologues et internistes. Il en ressort des chiffres révélateurs de la progression de la maladie. Par semaine, les structures hospitalières interrogées (Clinique Ngaliema, Médecin de nuit, Hôpital général de Kinshasa, SOS Banque centrale congolaise, Biamba Marie Mutombo et hôpital Saint-Joseph) reçoivent entre trois à quinze cas d'accident vasculaire cérébral (AVC), selon le niveau de fréquentation de l'infrastructure.

Publiée en mars dernier, l'enquête réalisée par Target RDC, un cabinet spécialisé et auteur de plusieurs études de marché pour le compte de certaines entreprises locales, vient confirmer le taux croissant d'AVC au cours des cinq dernières années. « Les hôpitaux interrogés ont enregistré un taux croissant d'AVC par rapport aux années antérieures, entre 2005 et 2010 ». Autre information, les cas

d'AVC ischémiques, c'est-à-dire ceux qui surviennent lorsqu'il y a une obstruction des vaisseaux du système nerveux central, dominant dans les hôpitaux sélectionnés. Ces malades représentent environ 66 % des cas recensés au cours de l'année 2017. Ces cas sont plus importants pendant certaines périodes spécifiques, notent les experts. Il s'agit, par exemple, de la rentrée des classes pour les parents.

L'AVC, troisième cause des décès en RDC

Se fondant sur les recherches du Dr Mounha Ndofula, Target Congo signale que les hôpitaux qui disposent de plus d'équipements de prise en charge contre l'AVC sont ceux dont le nombre de patients augmente chaque année. En chiffres, l'hôpital général de Ndjili a enregistré 374 cas en 2010 avant de passer à 174 cas en 2012. Par contre, l'hôpital Roi Baudoin est passé de 18 à 73 cas entre 2010 et 2012. Les malades sont hospitalisés très souvent en réanimation. D'autres sont évacués en urgence mais les médecins exigent toujours que le patient dépasse la phase aiguë avant tout transfert. La seule nouvelle assez rassurante est que les décès sont rares dans les hôpitaux visités. Toutefois, plusieurs études crédibles convergent sur

le fait que l'AVC reste la troisième cause de décès en RDC. « Cela dépend de l'étendue de la lésion cérébrale, de la présence d'autres pathologies (VIH-sida, diabète, etc.) ou d'autres aspects inhérents à l'organisation interne de l'hôpital (qualité de la prise en charge) », indique l'étude.

L'autre volet fort intéressant concerne les catégories socio-professionnelles les plus touchées en RDC. Sur ce point précis, les experts interrogés,

entendu, conclut cette étude française, ces catégories sont les plus exposées à l'AVC. L'approche de nos blouses blanches semble bien différente. Ce n'est pas une question de type de travail concerné mais plutôt du mode de vie adopté, de la mauvaise alimentation et de l'âge avancé, insistent-ils. Il s'agit des facteurs de risque de l'AVC. Il est vrai que le niveau de stress constitue également un facteur de risque non négligeable. Les décideurs seraient ainsi les plus

get Congo confirme que la population congolaise dans sa majorité (66 %) connaît bien l'AVC. Les Congolais les mieux informés sont âgés de 25 ans et plus. La Tshuapa, le Kongo central et la ville de Kinshasa sont les provinces qui semblent mieux connaître la pathologie. Le Maï-Ndombe est la province la moins informée sur la pathologie. 81 % des habitants ne sont pas informés. Par ailleurs, 95 % des personnes interrogées considèrent effectivement l'AVC comme une maladie dangereuse. « Les personnes actives et les plus âgées (35 ans et plus) sont celles qui craignent le plus cette pathologie ».

Target Congo ne s'est pas contenté de dresser un tableau sombre de l'AVC en RDC. Ce cabinet spécialisé a fourni des pistes de solution durables, surtout en matière de stratégie de prévention. Il est important, selon lui, de poursuivre la sensibilisation de la population congolaise afin qu'elle maîtrise mieux les facteurs de risque. Entretemps, les recherches doivent également se poursuivre pour actualiser régulièrement les chiffres et améliorer la qualité de la prise en charge. La lutte contre cette maladie est l'affaire de toutes les catégories socio-professionnelles, conclut-il.

Laurent Essolomwa

Top cinq des personnes les plus exposées

- 1- Personnes souvent stressées : 36 %
- 2- Personnes qui souffrent de l'hypertension artérielle : 28 %
- 3- Personnes âgées (50 ans et plus) : 21 %
- 4- Personnes obèses : 15 %
- 5- Personnes qui font moins d'exercices physiques : 10 %

c'est-à-dire les cardiologues et les internistes, n'ont pas cherché à établir une corrélation directe entre la survenue des AVC et une profession quelconque. Une récente étude publiée en France a classifié les catégories socio-professionnelles qui dorment mal. Cinq mille personnes ont été interrogées dans ce cadre. Au top trois, l'on retrouve les médecins, les gardiens de la paix et les journalistes. Bien

exposés, mais cette catégorie socioprofessionnelle dispose de plus de moyens pour gérer les facteurs de risque et les maladies cardio-vasculaires, renchérisent-ils.

Une maladie bien connue des Congolais

Enfin, le dernier volet qui a attiré notre attention est la perception générale de l'AVC chez les Congolais. Par rapport aux conclusions de l'enquête, Tar-

LINAFOOT/PLAY-OFF

Maniema Union inflige à Lupopo sa première défaite

C'est à Kindu que le brevet d'invincibilité du FC Saint-Éloi a été déchiré en cette étape de Play-Off de la Vodacom Ligue 1. Le bourreau s'appelle Maniema Union.

L'AS Maniema Union a finalement enregistré sa première victoire au Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) après cinq matches. Le club de Kindu s'est imposé, le 27 avril, au stade Joseph-Kabila du chef-lieu de la province du

Maniema, face au FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, par un but à zéro. La rencontre comptait pour la 6e journée en retard de Play-Off de la Vodacom Ligue 1.

L'unique but de la partie a été inscrit à la 76e mn par Tshitemayi Ngongo, alias « Arouna », permettant ainsi à son équipe de se remettre de la défaite amère d'un but face au TP Mazembe avec un but encaissé dans les toutes dernières minutes de la partie. C'était la première vic-



Maniema Union, ici lors du match perdu contre Mazembe, à Lubumbashi

toire de Maniema, mais aussi la première défaite des Cheminots du Grand Katanga qui ont effectué un début de Play-Off satisfaisant. Notons aussi que Maniema Union jouait pour la première fois à domicile depuis le coup d'envoi de cette étape

ultime du championnat national de football.

Le club tuteuré par le général Amis Tango Four (qui est aussi président sportif de l'AS V.Club de Kinshasa) tire profit de cette victoire, occupant désormais la septième place au classement

du Play avec onze points, devant Dragons/Bilima. Lupopo est quatrième avec treize points, derrière Sanga Balende et Mazembe (vingt points) et Daring Club Motema Pembe (treize points).

Martin Engimo

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le nouveau code minier rend la transparence obligatoire

L'Extractive industries transparency initiative (EITI en anglais ou Itie en français, en l'occurrence l'Initiative pour la transparence des industries extractives) insiste, dans son dernier bulletin d'avril, sur la teneur de l'article 7 de la loi révisée.

Le nouveau code minier n'est pas resté muet sur la nécessité de préserver la transparence dans les activités des industries extractives en République démocratique du Congo (RDC). Il exige, explique l'Eiti, « la divulgation des contrats, de la propriété réelle, des données de production et des paiements versés au gouvernement central par les compagnies minières ». Ces dispositions, désormais légales, sont reprises dans l'article 54 du code minier révisé au terme d'un processus très difficile, voire quasi chaotique et controversé.

Plus loin, un autre article prévoit des sanctions pour défaut de divulgation et de traçabilité. Par rapport à ces différentes réformes, lois et décrets, l'Eiti rappelle que de nombreux aspects liés aux licences et conditions fiscales suscitent des controverses. On le sait, sur ce point précis, les discussions actuelles entre le ministre des Mines et les opérateurs miniers frondeurs visent à mettre en œuvre les mesures d'application du code révisé promulgué par le président de la République, Joseph Kabila,

Au sujet du rapport Eiti, l'organisation signale que la RDC et d'autres pays comme l'Albanie, le Tchad, la Guinée, le Madagascar, le Mali, le Sénégal, la Tanzanie, la Trini-

té-et-Tobago et le Royaume-Uni préparent leurs prochains rapports. Généralement, l'angle choisi met l'accent sur l'impact de l'Eiti et les recommandations de réformes. Toutefois, pour le cas de la RDC précisément, il faut noter « une progression vers une divulgation plus régulière et ponctuelle des revenus du gouvernement central par le biais des rapports trimestriels 2016 et 2017 du ministère des Finances ».

Du côté des experts de l'Eiti, il y a une évidence qui s'affirme comme une réalité indiscutable dans le secteur extractif. Il existe un lien entre les niveaux de transparence moins élevés dans le secteur extractif et les niveaux de corruption plus élevés. Autre chose, ces experts précisent que l'amélioration de la gouvernance extractive a des effets leviers positifs au-delà de la gestion des ressources naturelles. Cela prouve à suffisance l'ampleur du travail à abattre pour arriver à mettre fin au fléau de la corruption dans un secteur aussi stratégique pour le développement des pays dotés des ressources minières.

Au fil des années, l'Eiti a senti l'intérêt de se doter des outils complémentaires, dont l'indice de perception de la corruption. En cette matière, un pays comme le Sénégal a enregistré un bond dans la lutte contre la corruption. La Côte d'Ivoire également applique un programme anti-corruption sur le long terme. Par contre, la majorité des pays africains fait peu ou pas de progrès dans l'élimination de la corruption, surtout les pays dont le secteur extractif est important.

Laurent Essolomwa

VIE ASSOCIATIVE

L'Acofepe poursuit sa campagne de sensibilisation à la lecture dans les écoles

L'équipe de l'association dirigée par Grâce Ngyke était le 25 avril, dans la commune de Matonge, où elle s'est entretenue avec les élèves du lycée Matonge et du lycée technique éponyme sur le thème « L'utilité de la fréquentation des bibliothèques ».

Plusieurs écoles de la ville de Kinshasa adhèrent à la campagne de sensibilisation des élèves à la lecture que mène, depuis bientôt un mois, l'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe). Cela a été également le cas dans les deux lycées de Matonge qui ont accueilli les membres de l'Acofepe. Parlant de l'importance de la lecture surtout pour les élèves qui doivent parfaire leur parler et l'écrit, Grâce Ngyke les a exhortés à fréquenter régulièrement les bibliothèques. « Vous devez aimer la lecture à travers une fréquentation régulière des bibliothèques », a-t-elle recommandé, tout en soulignant qu'au lieu d'utiliser des tablettes tactiles, des jeux vidéos, des téléphones portables, il vaut mieux pour les apprenants de privilégier la lecture des ouvrages car elle facilite l'amélioration de la rédaction et enrichit même le vocabulaire.

La présidente de l'Acofepe a fait com-

prendre aux élèves que les bibliothèques sont des lieux du savoir et de la connaissance. C'est la raison pour laquelle elle a encouragé les filles à les fréquenter pour renouveler la culture de la lecture et développer l'amour de la littérature. « Ceci ne pourra que vous aider à améliorer votre français parlé et écrit », a-t-elle conseillé.

« L'écriture et les réseaux sociaux » a été le sous-thème développé par Micha Kisalasala, journaliste et membre de l'Acofepe. Elle a évoqué l'influence négative des réseaux sociaux sur l'écriture des jeunes abonnés à Facebook, Whatsapp et Viber. « Avec des abréviations que vous utilisez en écrivant, vous perdez l'orthographe des mots », a-t-elle fait remarquer aux élèves avant de leur demander de bannir cette culture d'abréviation de leurs messages envoyés par « SMS » ou à travers des réseaux sociaux.

L'intérêt de cette campagne de sensibilisation a été manifesté par de nombreuses questions posées par les élèves aux intervenantes. Au terme de cette activité, les conseillers pédagogiques de ces établissements scolaires ont plaidé pour que des ouvrages soient mis à leur disposition.

Blandine Lusimana

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COMMISSION NATIONALE DES INVESTISSEMENTS

Douze entreprises arrachent leur agrément à la première session 2018

Au total, quatorze dossiers ont été examinés, le 27 avril à Brazzaville, et douze ont reçu un avis favorable pour une intention d'investissements d'une valeur monétaire estimée à plus de deux cent soixante milliards de FCFA.

Parmi les quatorze dossiers soumis à l'approbation de la commission d'investissements, tenue sous l'égide du directeur de cabinet du ministre de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public, Jean Raymond Dirat, douze étaient nouveaux et deux en réexamen. À l'issue des travaux, le directeur de cabinet a indiqué: « Au total douze entreprises ont reçu l'avis favorable de la commission nationale d'in-

vestissements. Pour réaliser leurs activités, elles ont promis d'investir 260 407 168 98 FCFA. Deux dossiers de candidatures ont été recalés, parmi lesquels un dossier nouveau et un ancien ».

Ces entreprises soumissionnaires entendent investir, dans un premier temps, dans divers secteurs porteurs tels que ceux de l'industrie, l'agro-industrie, les télécommunications, les transports et services ain-

si que bien d'autres domaines non négligeables, porteurs de richesse. « Ces entreprises dont les intentions d'investissements sont estimées en milliards contribueront, fort probablement, à la création de la richesse et de près de mille cinq cents emplois directs. C'est quelque chose d'intéressant au moment où notre pays traverse une crise sans précédent », s'est réjoui, pour sa part, le conseiller économique et du développement du ministre de l'Economie, Jean Anaclet Mampassi.

La dernière session de la Commission nationale d'investissements a eu lieu le 22 décembre 2017. Quarante dossiers avaient été examinés à l'occasion, dont trente-cinq agréés et deux rejetés. Rappelons que cette commission est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle a pour mission principale d'examiner les demandes d'agrément sollicité par les entreprises et d'accorder à celles agréées des avantages particuliers prévus dans la charte des investissements.

Firmin Oyé

NUMÉRIQUE

Guy-Roland Ntsimba installé dans ses fonctions

Le tout premier directeur général du développement de l'économie numérique a été investi, le 27 avril, par le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo. Sa mission est d'accroître et diversifier les usages du numérique en République du Congo.



Guy Roland Ntsimba

Les défis qui attendent le nouveau promu sont énormes, puisque la direction générale du développement de l'économie numérique n'existait pas dans la nomenclature de ce département, avant la publication du décret n°2018-112 du 21 mars 2018, instituant cet organe technique. Guy-Roland Ntsimba aura, entre autres, missions de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de développement de l'économie numérique; de mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action pour le développement de l'environnement numérique; promouvoir et vulgariser l'utilisation des techniques de l'in-

formation et de la communication et d'accès et du service universel.

A ces missions s'ajoutent la responsabilité de proposer les stratégies pour favoriser l'inclusion numérique; de promouvoir la gouvernance internet et les politiques ainsi que des principes tarifaires des services; de favoriser le développement de technopole et le développement de l'incubateur d'entreprise. « C'est une ambition forte et une feuille de route pour notre département ministériel », a précisé le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, peu avant le serment d'intronisation.

Nommé le 5 avril, Guy Roland Ntsimba est juriste de formation, titulaire d'un master en cyberspace africain. Il a rejoint le ministère, en janvier 2008, où il a occupé les fonctions de conseiller administratif et juridique, celles de conseiller aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et de directeur des nouvelles technologies.

Ses premiers mots ont été rassurants, disant mesurer l'ampleur de la tâche qui l'attend. « Les conditions sont réunies pour faire du Congo une véritable société d'information et du savoir. Vous pouvez compter sur mon sens de responsabilité et mon abnégation au travail pour atteindre ces objectifs fixés », a-t-il déclaré devant des collaborateurs et la presse.

Fiacre Kombo



Les membres de la Commission pendant les travaux/Adiac

LE FAIT DU JOUR

André Obami Itou ou le sens élevé du devoir

Dans la posture d'homme tranquille qui était la sienne, s'il était parvenu à gravir les échelons de la hiérarchie politique et administrative de son pays, devenant deuxième personnalité de l'Etat en tant que président du Sénat, la chambre haute du parlement (2007-2017), André Obami Itou le devait aussi à son approche de la relation au pouvoir: ce n'est certainement pas un lieu où l'on meurt de faim, loin s'en faut, mais pas non plus un champ de compétition à l'abondance où tout le combat se résume à l'aune de biens que l'on aurait accumulés pendant son exercice. Du respect pour le bien public, cet homme qui nous a quittés, le 23 avril, à l'âge de 78 ans, l'avait quasiment chevillé au corps.

Homme public, André Obami Itou s'est mis au service de son pays dans l'esprit que commandait le militantisme qui l'eut forgé du temps de la révolution. Cela paraît ringard et paradoxal aujourd'hui d'évoquer la révolution, les temps ayant beaucoup changé. Pourtant, ce ne fut pas une lutte vaine, celle que la génération postindépendance, celle des Obami Itou, avait engagée

contre le système néocolonial en place. Beaucoup d'enthousiasme avait accompagné cet engagement, mais le cœur y était aussi au regard des sacrifices endurés par les révolutionnaires pendant ces années. Ce n'était pas le combat des gens du Nord contre ceux du Sud, ou celui des gens du Sud contre ceux du Nord, de l'Est ou de l'Ouest; c'était une quête commune de bien-être qui vit les Congolais fédérer autour de l'idéal patriotique de construire leur nation.

Evoquons ici, brièvement, les deux dernières sorties publiques d'André Obami Itou pour nous rappeler deux moments parmi tant d'autres de sa vie.

L'avant-dernière sortie a lieu, le 19 septembre 2017, au Palais des congrès. Après dix années passées à la tête du Sénat, il devait ce jour-là céder le témoin à son successeur, Pierre Ngolo. Les deux hommes se connaissent bien, puisqu'ils militent tous au sein d'une même formation politique, le Parti congolais du travail. Avions-nous sans doute appris que de temps en temps, les cérémonies de passation de service dans l'administration publique congolaise donnent lieu à des frictions entre

le sortant et l'entrant. Ce ne fut pas le cas ici comme en témoigne cet extrait marquant du mot prononcé par André Obami Itou à cette occasion: « Je me sens comblé d'avoir accompli ma mission de parlementaire, et je suis heureux de vous transmettre le flambeau... Pleins succès dans la mission qui est désormais la vôtre! ».

Il y avait de l'originalité dans cette séance de remise et reprise comme on dit sous d'autres cieux et Pierre Ngolo le rappela, à son tour, avec émotion. C'était, en effet, pour la première fois, constatait-il, que l'alternance à la présidence de la chambre haute du parlement congolais instituée en 1992 se déroulait entre le partant et son remplaçant. Augustin Poignet, première personnalité à diriger le Sénat, n'avait pu vivre ces moments du fait des péripéties de la guerre du 5 juin 1997. Ambroise Edouard Nouamazalay ne put non plus s'y accommoder puisqu'il est décédé en fonction, en 2007. L'orateur rappelait, enfin, qu'il resterait à l'école d'André Obami Itou auprès de qui il a beaucoup appris de la vie politique et de la vie tout court.

La dernière sortie publique d'André Obami Itou se déroule, le 2 février 2018, à l'hôtel Ledger situé à quelques encablures de son domicile. Il avait souhaité honorer son élévation par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à la dignité de Grand officier dans l'Ordre du mérite congolais. Sur place, un parterre d'invités, d'amis, d'anciens collaborateurs au Sénat complété par les membres de sa famille dont l'une de ses petites filles. Celle-ci avait remis à son pépé un bouquet de fleurs qu'elle accompagnait d'une petite consolation d'amour pour celui qui, récitait-elle d'une voix retentissante, les couvrait depuis toujours de sa bienveillante attention de grand-père.

Sur le revers gauche de son costume sombre bien taillé - le vieux s'habillait bien, il faut le dire - trônait sa médaille. Bien sûr qu'on peut aussi se rappeler le 28 juin 2014, dans les jardins de l'hôtel Olympic Palace. Il présentait son ouvrage intitulé Pour un Sénat responsable au Congo Brazzaville, paru chez l'Harmattan-Congo. Cet appel constant à la responsabilité a marqué la vie d'André Obami Itou.

Gankama N'Siah

JUSTICE

Trois soldats congolais condamnés à trois ans de prison pour crime de guerre en Centrafrique

Le commandant Bonaventure Abéna, le sergent Kevin Pacôme Talani Bantsimba et le soldat de première classe Paterna Ngouala, tous membres du contingent de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), ont été reconnus coupables d'avoir capturé puis assassiné douze combattants anti-balaka à Boali, une localité proche de Bangui.

Le verdict est tombé le 26 avril, à l'issue d'un procès de deux jours. C'est l'Etat congolais qui a porté plainte, conformément aux conventions en vigueur. L'audience y relative a été présidée par le président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, du ministère public et du collège des avocats des accusés, selon la loi.

Le crime a été commis le 24 mars 2014 à Boali, une localité située à 80 km de la capitale centrafricaine, Bangui. Dans cette ville, il était affecté un contingent de cent quatre-vingt-seize militaires, pour s'interposer entre les deux fractions rebelles en présence, les anti-balaka d'obédience chrétienne et les Séléka d'origine musulmane.

Ce jour-là, d'après l'acte d'ac-

cusation et le témoignage fait par le commandant Abéna, capitaine à l'époque des faits et commandant du bataillon, il était 14 h, lorsqu'une soixantaine de combattants anti-balaka a lancé un assaut sur la ville, dans l'objectif d'exterminer la communauté musulmane Séléka réfugiée dans l'église catholique de la localité.

Dans sa mission de protection et de prévention du génocide, le contingent congolais s'est interposé. De violents affrontements se sont ensuite éclatés, au cours desquels un militaire congolais a succombé et deux autres blessés. Plus dynamiques et opérationnels, les militaires congolais ont réussi à contenir l'assaut et capturé quelques-uns de ces guerriers anti-balaka. « Nous



Les trois militaires condamnés devant la barre/Photo Adiac

les avions poursuivis jusqu'à leur dernier retranchement et réussi à capturer douze d'entre eux, parmi lesquels quatre femmes, un adolescent et un réputé combattant Séléka surnommé "Général douze puissances". Nous les avions menottés et conduits à notre base. Ils ont été ensuite exécutés sur ordre de la sous-préfet de Boali et enterrés mais pas par nous », a relaté le comman-

dant Abéna devant les juges. Ayant pris connaissance de ces faits qu'elle a estimés être constitutifs de crime de guerre, la Cour a requis une peine commune de trois ans d'emprisonnement ferme à ces militaires mais ils bénéficient des circonstances atténuantes. « Ils ont commis les crimes de guerre en donnant volontairement la mort aux victimes, alors qu'elles étaient déjà dé-

sarmées. Par ces motifs, statuant publiquement et contra-dictoirement en matière criminelle en premier et dernier ressort, la Cour déclare ces accusés coupables des faits mis à leur charge. En répression, faisant application de la loi, elle les condamne à la peine de trois ans d'emprisonnement ferme, sans sursis, et confirme les mandats de dépôt requis contre eux », précise la sentence prononcée par le président de la Cour d'appel, Christian Oba.

En dernier ressort, la Cour a accordé aux condamnés la possibilité de pourvoir en cassation au cas où ils ne seraient pas satisfaits de l'arrêt qui a été rendu. Ayant déjà passé plus de deux ans en détention, les trois militaires condamnés n'auront plus qu'à purger les quelques cinq mois qui restent afin de couvrir la totalité de la peine et recouvrir définitivement leur liberté.

Firmin Oyé

FORMATION QUALIFIANTE

Des ONG congolaises se coalisent pour aider les jeunes

La Jeune chambre internationale (JCI) a signé, le 26 avril à Brazzaville, des accords de partenariat avec l'association Lisanga 242 et Harris Oyo fondation (HOF) afin de permettre aux jeunes désœuvrés de se prendre en charge.

Le partenariat entre la JCI et Lisanga 242 concerne les domaines de la formation qualifiante et de sensibilisation. En effet, Lisanga 242 bénéficiera, à en croire son secrétaire général, Ulrich Mickya, de l'expertise de la JCI qui dispose de compétences et de cadres chevronnés en la matière. « Notre organisation a fait de la formation qualifiante son cheval de bataille. Nous sommes arrivés à une phase où nous allons installer nos bureaux départementaux, nous aurons donc plus d'adhérents dans notre association. C'est pourquoi nous avons jugé opportun aujourd'hui de signer un partenariat avec la JCI », a expliqué Ulrich Mickya. Selon lui, au moment où l'on parle de l'environnement, il est nécessaire de sensibiliser et former la jeunesse congolaise sur cette thématique afin qu'elle soit qualifiée dans les petits métiers. Le but étant, a-t-il souligné, de permettre aux jeunes de se prendre en charge, conformément à la vision de Lisanga 242 de constituer une jeunesse au rendez-vous de sa destinée. Ainsi, après la signature du protocole d'accord, les deux parties vont élaborer un programme par rapport au plan

d'actions de Lisanga 242 avant de sélectionner les bénéficiaires. Rappelant les objectifs de son organisation créée, il y a trois ans, la directrice de HOF, Cécilia Oyo, a indiqué que leur engagement s'est parfois heurté à des rejets mais cela n'a pas freiné leur élan d'aider les plus démunis à travers des actions sociales. « Aujourd'hui 26 avril 2018, la JCI Congo et la HOF vont s'engager à collaborer dans le cadre de projets et programmes divers

au profit de leurs membres et des communautés du Congo. Nous en sommes hautement honorés. Je suis convaincue que ce partenariat sera bénéfique pour nos deux amitiés », a indiqué Cécilia Oyo qui a paraphé le document.

Le président de la JCI Congo, Wicksteed Hermann Ngankou, a, quant à lui, rappelé que ces partenariats s'inscrivaient dans le cadre des valeurs que prône sa structure: fraternité humaine, service à l'humanité, notamment les questions de formation ou d'actions d'impact dans les communautés. « C'est un partena-

riat, cela veut dire que la JCI et ces deux organisations se sont associés autour d'un certain nombre de termes de référence pour arriver à un objectif commun recherché. Pour notre cas, nous sommes conscients que seule nous n'avons pas la prétention d'être les seuls capables à poser des actions positives dans nos communautés. C'est pour cela, nous avons averti qu'il faut se rallier à d'autres organisations qui partagent les mêmes valeurs que nous pour qu'ensemble nous arrivions à solutionner les problèmes de nos commu-

nautés », a-t-il expliqué. D'après lui, si ces deux organisations ont choisi la JCI, c'est parce qu'elle est très organisée et dispose d'une université ainsi que d'une gamme de formateurs devant être mises à leur disposition pour essayer de réduire tant soit peu les coûts inhérents aux formations. De son côté, la JCI pourrait bénéficier de l'accompagnement de ces deux organisations dans certaines activités communautaires. « Notre contribution, c'est d'abord la formation. Nous allons accompagner Lisanga 242 à dispenser des formations qu'ils voudront, de l'expertise qu'ils voudront de la JCI. En ce sens-là, il peut entièrement compter sur JCI Congo parce que nous avons des formateurs qui sont hors du pays qui peuvent venir nous accompagner. Il y a aussi le problème de développement des projets pour le bénéfice de nos communautés », a assuré Wicksteed Hermann Ngankou.

Rappelons qu'au Congo, la JCI compte six organisations locales dont quatre à Pointe-Noire et deux à Brazzaville. D'autres organisations locales sont en création à travers le pays : Oyo, Pointe-Noire, Nkayi et Brazzaville. Elle s'appuie sur quatre domaines d'opportunités : international, communautaire, individuel et affaire.

Parfait Wilfried Douniama



Photo de famille

Les chefs d'Etat et de gouvernement interpellent les partenaires bilatéraux et multilatéraux

La communauté internationale est appelée à soutenir le projet, au regard des effets nocifs des changements climatiques sur les humains.

A l'occasion de la tenue, le 29 avril à Brazzaville, du premier Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, tous les discours délivrés ont sollicité l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour financer les deux instruments de lutte contre les changements climatiques. Dans son allocution d'ouverture de la cérémonie, le président de la République du Congo et président de la Commission climat du Bassin du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a révélé que « le monde n'a jamais été aussi vulnérable qu'il l'est face aux changements climatiques », avant d'inviter les acteurs concernés par le projet à plus de mobilisation et de détermination.

Invité spécial à ces assises, Sa majesté le roi du Maroc, Mohamed VI, a indiqué : « Le financement du Fonds bleu pour le Bassin du



Le président Denis Sassou N'Guesso prononçant le discours d'ouverture du sommet, le 29 avril à Kintélé (Brazzaville)/DR.

Congo ». La mise en place du Fonds bleu, a-t-il poursuivi, doit s'accom-

plir. Ali Bongo Ondimba, a insisté sur le fait que la question des menaces environnementales devient une problématique mondiale. Ainsi, il a appelé les chefs d'Etat et de gouvernement à créer des conditions pour en apporter une riposte efficace et convenable.

La même idée a été reprise et soutenue par le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, qui a annoncé la nomination dans les tout prochains jours au sein de son institution, d'un conseil spécial devant s'occuper des questions envi-

ronnementales, avant d'assurer les chefs d'Etat et de gouvernement de la disponibilité de l'UA d'accompa-

gnier les actions de la Commission climat et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Prenant la parole à son tour, le président du Niger, Mahamadou Issoufou, a relevé le lien étroit entre le terrorisme et les changements climatiques. C'est ainsi, a-t-il déclaré, qu'il s'engage, en sa qualité de président de la commission de la région du Sahel, à travailler de front avec le président Denis Sassou N'Guesso pour sauver le lac Tchad, menacé dangereusement de disparition.

Notons que le Sommet de Braz-

zaville avait pour objectif de faire le bilan des activités de la Commission climat du Bassin du Congo ainsi que du Fonds bleu pour ce bassin et de permettre aux chefs d'Etat d'endosser des outils nécessaires pour accélérer leur opérationnalisation en lien avec les attentes des Etats. Le but final est de passer rapidement à l'action, conformément à l'esprit de la Déclaration de Marrakech, après les différentes étapes franchies par le processus après la COP 22.

Il est à rappeler que le Fonds bleu a pour, entre autres objectifs : préserver les forêts du Bassin du Congo ; garantir un développement économique permettant à la population de la région d'améliorer sa qualité de vie ; participer à l'amélioration des voies navigables et de transport ; appuyer l'installation des projets hydroélectriques ; permettre le développement de la pêche et de la pisciculture et renforcer l'irrigation en vue d'accroître la productivité sur les terres arables dans les savanes.

Dix présidents et quelques représentants des chefs d'Etat ont pris part à la réunion de Brazzaville. Il s'agit du roi Mahamed VI (Maroc) ; Ali Bongo Ondimba (Gabon) ; Macky Sall (Sénégal) ; Faustin Archange Touadera (Centrafrique) ; Alpha Condé (Guinée Conakry) ; Mahamadou Issoufou (Niger) ; Jao Lorenzo (Angola) ; Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale) ; Paul Kagamé (Rwanda) et Evaristo Carvalho (Sao Tomé-Principe).

Roger Ngombé

« le monde n'a jamais été aussi vulnérable qu'il l'est face aux changements climatiques »,

Congo constitue le défi majeur à sa mise en œuvre. Nous devons ainsi innover et créer des mécanismes qui identifieront et mobiliseront les ressources financières ; il nous faut convaincre les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, publics ou pri-

pagner de la mobilisation de tous les acteurs économiques et de la société civile pour que s'engagent des actions concrètes d'atténuation et d'adaptation et que, a-t-il insisté, soit garantie l'émergence d'un mode résilient de développement. De son côté, le président du Gabon,

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

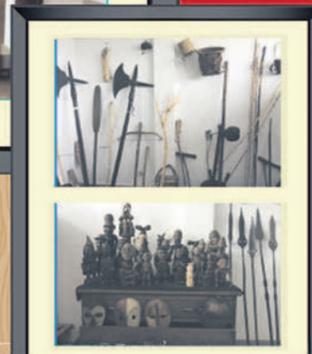
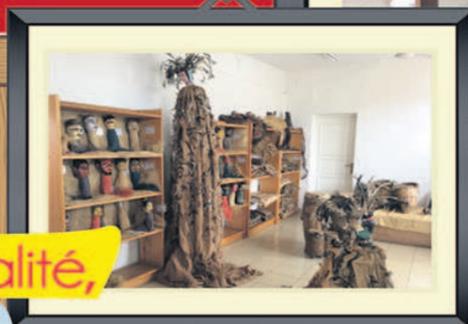
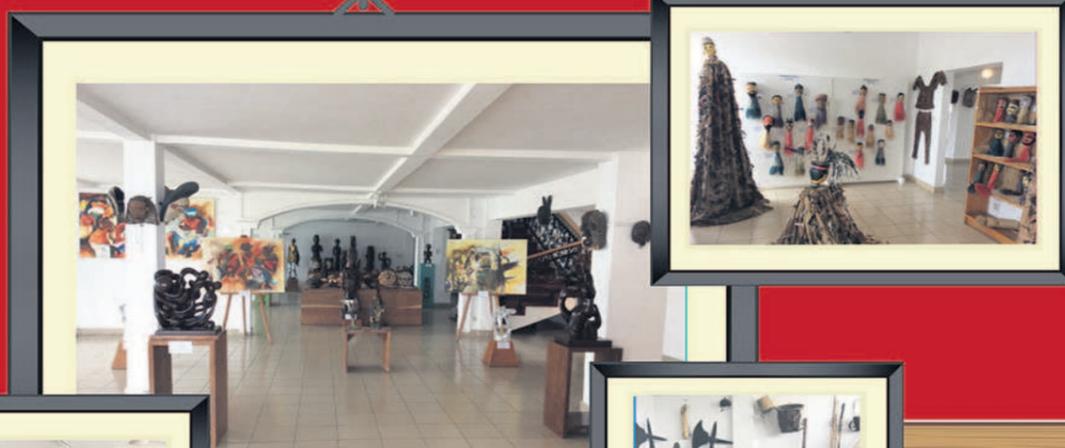
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le sergent Malamine Camara désormais citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville

La République du Congo a honoré, le 29 avril, l'une des figures symboliques de son histoire, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Placée sous le haut patronage du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, en présence de son homologue du Sénégal, Macky Sall (hôte de l'événement), la cérémonie a connu également la participation des chefs d'Etat du Sao-Tomé et Príncipe, de la République centrafricaine ainsi que du 17e Makoko, Auguste Nguempio.

Dans son mot de bienvenu, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, a précisé que cet hommage est le moment bien choisi et l'acte bien conçu pour sortir la figure du sergent Malamine Camara de la pellicule de poussière sous laquelle on l'a longtemps retenue. « Si à juste titre, on évoque Pierre Savorgnan de Brazza, on évoque le roi Makoko, parmi les personnalités dignes de notre reconnaissance pour l'histoire de notre cité capitale, il me semble qu'il est tout aussi impérieux de rendre à Malamine Camara un hommage à la mesure du rôle et de l'action qui furent les siens, dans cette histoire, aux côtés de de Brazza », a indiqué Béline Ayessa.

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, s'est focalisé sur les répercussions de l'action du sergent Malamine Camara au Congo, mais également sur les affinités qui en ont découlé. En effet, en gardant jalousement et fidèlement le pavillon français sur la berge droite du majestueux fleuve Congo, face à John Morton Stanley qui, de journaliste qu'il était, se voulait aussi fondateur d'empire, le Sénégalais Malamine a évité de justesse que le Congo-Brazzaville ne bascule dans un autre espace colonial, a rappelé Dieudonné Moyongo.

A travers cet événement de très

haute portée, a précisé le ministre de la Culture et des arts, le Congo vient parachever le rapprochement symbolique des différents acteurs qui ont participé à la création de Brazzaville, avec comme ace final, la présence du drapeau sénégalais qui va dorénavant flotter aux côtés de ceux de la France, de l'Italie, du Gabon et du Congo, afin que l'histoire triomphe des contingences et de l'amnésie des hommes.

Remise des traités

Remettant les traités au chef de l'Etat congolais, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France au Congo, Bernard Cocher, a indiqué que rendre hommage, c'est d'abord rendre justice, au courage d'un soldat qui fut l'homme de confiance de Pierre Savorgnan de Brazza. Cette justice, a-t-il signifié, ne peut être rendue qu'en perpétuant une mémoire ; mémoire du Congo, mémoire du Sénégal, mémoire de la France.

« Cette mémoire, monsieur le président, vous avez justement voulu qu'elle demeure vivante et vous avez voulu à ce titre qu'une copie du traité conclu entre Savorgnan de Brazza et le Makoko Ilooh 1er, traité qui cite explicitement le nom de Malamine, vous soit remise pour être exposé au mémorial. J'ai été avec plaisir l'interprète de votre souhait auprès de la direction des archives du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et des archives de l'Outre-mer à ex Provence. La réponse naturellement positive ne s'est pas fait attendre », a fait savoir le diplomate français.

De cette mémoire, il a remis, entre les mains du président Denis Sassou N'Guesso, les traces et les sym-



Le président de la République remettant les traités à la directrice générale du mémorial après les avoir reçus de l'ambassadeur de France au Congo (Adiac)

boles ci-après : traité du 10 septembre 1880, traité du 3 octobre 1880 confiant au sergent Malamine la garde de la station française de N'Cuma, et le procès verbal de remise du 10 avril 1884 qui porte la signature émuante de Malamine. Ces trois documents réunissent les noms de Savorgnan de Brazza, de Makoko Ilooh 1er et de Malamine. Trois noms, trois destinées, trois cultures mais ayant en partage un même sens de l'honneur, un même courage, une même fidélité. Voilà ce qui a cimenté la création de Brazzaville...

Ensuite, le président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, Christian Roger Okemba, après la lecture de la délibération par le premier secrétaire du Conseil, Emma Clesh Atiopo Ngapi, a remis au président de la République du Sénégal, Macky Sall, les décisions municipales qui élèvent au rang du citoyen d'hon-

neur de Brazzaville, le sergent Malamine Camara.

Prenant la parole pour son allocution de circonstance, le président sénégalais a remercié son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour son aimable invitation à cette cérémonie en l'honneur de son compatriote, le sergent Malamine Camara. « En tenant cette cérémonie en hommage au sergent Malamine, c'est le Sénégal et mon peuple que vous avez honorés. Je vous en suis éternellement reconnaissant », a-t-il déclaré.

Le président sénégalais a salué également les propos de l'ambassadeur de France qui a rappelé ces liens historiques. « Aujourd'hui, nous avons les yeux rivés vers l'avenir, mais le mérite du président Denis Sassou N'Guesso a été de rappeler la vraie histoire et de ne laisser personne dans l'oubli. Voilà ce qui nourrit et entretient notre histoire partagée. Voilà ce qui

fait que de génération en génération, nombre de mes compatriotes vivent parmi leurs frères et sœurs congolais en toute quiétude, alors que partout dans le monde, la migration est aujourd'hui frappée des stigmates de la xénophobie, du racisme et de l'intolérance, tel n'est pas le cas ici au Congo. Vos places publiques, vos rues, vos localités portent fièrement la traduction d'accueil, d'hospitalité et de fraternité humaine que nous avons en partage », a reconnu Macky Sall. Le chef de l'Etat sénégalais a remercié le conseil municipal de Brazzaville pour l'honneur qui a été fait au sergent Malamine en l'élevant comme citoyen d'honneur de cette ville.

La fin de la cérémonie a été marquée par la levée des couleurs de la République du Sénégal, saluée par l'exécution de l'hymne national de ce pays.

Bruno Okokana

Le sergent Malamine évoqué par le président Macky Sall

Le président sénégalais a salué la mémoire de son compatriote qu'il a dit avoir été doté d'un courage à toute épreuve et qui a marqué l'histoire.

Macky Sall, se fondant sur l'histoire, a indiqué que l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza s'apprêtait à effectuer sa troisième mission au Congo. Il s'adressa au gouverneur du Sénégal, à Saint Louis, en 1883, pour solliciter la compagnie d'un certain nombre des laptops dont Malamine Camara. Dans le contexte d'exploration coloniale d'alors, le corps des laptops existait déjà depuis 1765 et regroupait des hommes à tout faire, à la fois matelots, soldats, interprètes, dockers et guides.

De son état civil, Malamine Camara est peu connu. L'on sait qu'il est originaire du nord Sénégal, notamment de Fouta-Toro. Il est né à Gorée, en 1850, et décédé à Dakar, en 1886.

Ses missions précédentes le long des côtes sénégalaises et plus loin au sud au contact du climat sud-guinéen et chaud humide le prédisposaient à l'aventure dans le lointain Bassin du Congo.

Selon le portrait physique que fit de lui Charles de Chavannes, secrétaire particulier de Pierre Savorgnan de Brazza, Malamine était d'une trentaine d'années quand il débarqua au Congo. De type Sahélien, de taille plutôt grande, la démarche alerte et la musculature plutôt sèche. Chavannes résumait son portrait en disant ceci : « Tel était Malamine, les qualités physiques, intellectuelles et morales se complètent, s'harmonisent pour donner un ensemble d'énergie effective de rares valeurs. »

Le sergent Malamine était d'une grande humanité et d'un courage à toute épreuve. Rompu à la tâche, il engagea avec ses hommes la construction des premières maisons à Brazzaville. Il noua des relations conviviales avec le Makoko et d'autres chefs traditionnels. Chasseur émérite, il aimait partager du gibier avec la population locale. Voilà ce qui a pu fonder la confiance entre lui et ses hôtes, dans une dynamique coloniale qui devait plutôt susciter méfiance et antagonisme.

En meneur d'hommes, le sergent Malamine ne se laissait pas faire. Lorsque l'explorateur Henry Morton Stanley envisagea depuis l'autre rive du fleuve de conquérir le territoire du Congo pour le compte du roi des Belges, Léopold II, il se heurta à sa résistance farouche, devenu par la force des choses un fils adoptif du territoire.

Sa courageuse posture face à Stanley n'est guère étonnante. Elle témoigne d'une longue tradition de résistance armée ou pacifique qui caractérise le Sénégal à l'époque de la pénétration coloniale, tradition incarnée par des héros et héroïnes... Aux prises avec les fréquentes résistances à sa mission de pacification du Sénégal, le gouverneur Louis Fédal dut se résoudre à cette formule lapidaire et édifiante sur l'ardeur de sa tâche, là au moins, il y a des hommes, fut-il. C'est de cette longue tradition de refus que les Forces armées sénégalaises tirent leur devise : « On nous tue, on ne nous déshonore pas ». Et c'est en hommage à cet esprit de bravoure qu'incarnait si bien le sergent Malamine Camara que le Sénégal a immortalisé sa mémoire par une rue et un lycée qui portent son nom.

B.Ok.

SANTÉ PUBLIQUE

Le CNTS poursuit sa politique de collecte de sang dans les milieux publics

Une équipe de la structure a posé ses valises, les 27 et 28 avril, au terminus de Mikalou, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangaï, où elle accueillait de 8 h à 17 h des potentiels donateurs bénévoles.

Après le marché Total, dans le 2^e arrondissement Bacongo, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) poursuit l'opération de collecte des poches de sang en milieu public. Le but étant de rendre disponibles les produits sanguins dans les hôpitaux du pays. En effet, au terminus de Mikalou, quatre tentes ont été érigées pour la circonstance pour l'accueil, la consultation des volontaires, le prélèvement et la collation après le don de sang. Afin d'attirer l'attention des passants et des curieux, des chansons religieuses retentissaient, des équipes utilisaient les mégaphones pour la sensibilisation et même des conducteurs de bus roulaient au ralenti pour se faire une idée.

Pasteur dans une église de la place, Sali Obenzélé s'est dit attiré par le fait que donner du sang, c'est sauver des vies. « Un jour j'étais à l'hôpital avec mon frère qui avait un problème de sang, nous avons tourné partout pour en chercher mais en vain. Quand j'ai enten-



du cela, vraiment j'étais touché, cela m'a poussé de donner de mon sang pour sauver aussi des vies, parce qu'il y a beaucoup de gens qui sont dans le besoin dans les hôpitaux », se souvient-il encore, estimant que ce geste altruiste est une façon pour lui de rendre service à ses bien-aimés.

Selon ce religieux, c'est pour la première fois qu'il fait publiquement un don de sang. Autrement dit, c'est à l'hôpital, lorsqu'un bien-aimé a un problème. « Pour ceux qui hésitent encore, si on a vraiment un bon cœur, on ne peut pas s'empêcher de sauver la vie des autres. Nous sommes des

Des volontaires faisant un don de sang/Adiac hommes, peut-être que demain j'aurai aussi besoin du sang », a-t-il conseillé.

Atteindre 100% de donateurs bénévoles d'ici à 2020

Du côté des initiateurs de la démarche, l'on estime que le CNTS est l'établissement de référence en

la matière et devrait fournir des produits sanguins dans les différents hôpitaux du pays. « C'est pour cela que nous avons pensé aller plus près de la population pour avoir plus de donateurs bénévoles, parce que lorsque nous regardons nos statistiques, nous ne sommes qu'à 40% de donateurs bénévoles à ce jour. Or, l'objectif de l'OMS est d'arriver à 100% de donateurs bénévoles d'ici à 2020 », a indiqué la directrice du Centre interdépartemental de transfusion sanguine de Brazzaville, le Dr Geneviève Mbanzoulou-Boukatou.

L'objectif de la collecte de sang au rond-point de Mikalou est d'atteindre deux cents poches. Pour la première journée, l'accent a été beaucoup mis sur la sensibilisation, en expliquant aux gens la philosophie de la campagne et l'importance du don de sang. « A ceux qui hésitent, je vais dire que le problème de la transfusion peut arriver à tout le monde. Aujourd'hui, si tu commences déjà par donner, c'est une façon de garantir déjà ton sang, puisque le jour que tu seras en difficulté, il n'y aura plus de problèmes. Donc, tout homme, toute femme âgés entre 18 et 60 ans peut donner du sang quand il se sent en bonne santé », a invité le Dr Geneviève Mbanzoulou-Boukatou.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ CIVILE

La direction générale reçoit une vingtaine de véhicules

La dotation remise par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, s'inscrit dans le cadre du maillage du territoire national en matériel roulant opérationnel comme prescrit par le gouvernement.

Le don offert en présence du commandement de la police est composé de véhicules anti-incendie et ceux de secours, notamment des ambulances médicalisées et des véhicules de liaison.

A l'endroit des bénéficiaires, Raymond Zéphirin Mboulou a déclaré : « Le gouvernement de la République, malgré les difficultés que nous avons aujourd'hui et, avec votre aide, avec aussi le concours de quelques citoyens, a fait un effort pour continuer à exercer cette option et continuer à travailler pour assurer la sécurité de sa population ». Et d'ajouter : « Je demande comme toujours que la direction générale de la sécurité civile en fasse bon usage ». Réceptionnant le matériel, le directeur général de la sécurité civile, le général de police de première classe Albert Ngoto, s'est exprimé en ces termes : « Si le ministre nous l'a donné c'est pour l'étendre sur tout le territoire national dans les départements qui ne sont pas encore pourvus. Nous avons toujours dit que lorsque quelqu'un a un pépin chez lui, tard dans la nuit, il peut appeler le 118 ; s'il n'y a pas d'aléas de la communication, nos ambulances viennent vers la personne pour la secourir ».

Signalons qu'avec l'ouverture de nouvelles directions départementales, il s'agit là d'un pas de plus dans le cadre de la mise en œuvre de la sécurité civile de proximité.

Guillaume Ondzé

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Le conseil départemental de Brazzaville se réunit pour la première fois



Les membres du conseil départemental à l'ouverture de la session ordinaire (Adiac)

La session ordinaire ouverte le 28 avril constitue une grande première depuis près de cinquante ans d'existence de la structure.

Les travaux se sont ouverts sous la direction de Jean Roger Innocent Mallanda, président du conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise de Brazzaville, en présence du président national, Christian Sédar Ndinga. Les volontaires et cadres de la Croix-Rouge congolaise qui participent à cette session examineront les dossiers de leur structure et feront la synthèse des activités afin de doter le conseil d'outils nécessaires pour un meilleur fonctionnement.

Sollicitant la participation de

tous les membres aux travaux, Jean Roger Innocent Mallanda a indiqué : « Dans cette démarche, l'action globale doit être consolidée, soutenue et concertée. Le présent conseil doit s'investir pleinement en vue de continuer à imprimer un nouveau rythme de gestion de la société nationale ». Sédar Christian Ndinga a expliqué, pour sa part, que le processus global de concertation a commencé avec des conseils départementaux sur l'ensemble du pays. Ces conseils, a-t-il ajouté, se poursuivront avec

le conseil national de gouvernance, une instance de délibération nationale en vue d'organiser des assemblées départementales, des réunions statutaires ainsi que des confrontations dans tous les départements sur la base des documents qui seront venus du siège national.

Tous ces travaux visent à organiser l'assemblée nationale qui permettra aux délégués des départements d'évaluer le fonctionnement de la société nationale et de tenir les élections pour le renouvellement des mandats des différents responsables de la Croix-Rouge congolaise.

Lydie Gisèle Oko

MÉDIAS

Devoirs et responsabilités du journaliste au cœur d'une formation à Kinshasa

Témoignage de l'évolution d'une communauté dans laquelle il évolue, le journaliste, dont le rôle est, entre autres, d'informer et sensibiliser la société pour un monde plus équitable, est appelé au devoir de responsabilité en tant que service public.



Une vue des participants à la formation (Adiac)

En vue de rappeler aux professionnels de l'information les principes sacro-saints de leur métier, une formation organisée par l'ambassade des Etats Unis d'Amérique en République démocratique du Congo, en partenariat avec l'association Journaliste en danger, a réuni, du 24 au 27 avril à Kinshasa, une trentaine de journalistes des deux Congo ainsi que ceux de la République centrafricaine.

Sur le thème « Journalisme et service public : Devoirs et responsabilités du journaliste », la formation a porté sur des thématiques telles que médias et journalistes au service du citoyen. Elle a consisté en un échange et partage d'expérience sur le respect de l'éthique, la déontologie et les fondamentaux du métier qui obligent les pro-

fessionnels à faire preuve d'impartialité et d'équité afin de toujours maintenir une relation de confiance avec le public ou le citoyen.

Surpasser les faiblesses et garder à l'esprit sa mission

Souvent convoité et même victime de problèmes d'éthique en raison de son

rôle dans une société, surtout en période de crises et de consultations électorales sources de conflits en Afrique, le journaliste, en tant que quatrième pouvoir, n'est pas un soldat aux ordres, moins encore un partisan. Il doit être au service de l'information et donc de la communauté au sein de laquelle il exerce.

Pour y parvenir, les médias doivent surpasser leurs faiblesses en gardant à l'esprit les principes qui édictent leur mission de service public, lequel les oblige à une perpétuelle remise en cause, à travers les choix à opérer et la vérification des sources à l'heure de « Fake news » et des réseaux sociaux devenus un canal par lequel sont véhiculées des informations brutes, quelque fois infondées et non vérifiées.

Guy-Gervais Kitina

ART POÉTIQUE

Jean Blaise Bilombo vénéré par ses collègues

Le poète a reçu un hommage de dix de ses pairs, le 27 avril à la librairie Les Manguiers de Les Dépêches de Brazzaville, lors du premier lancement de déclamation de poèmes dénommée « Gourmandise poétique », en présence du Pr Dominique Ngoïe Ngalla.

Remy Mongo Etsion, Prince Matoko, représenté par Sorel Boulingui, Daniel Isaac, Alima Madina, Rosin Loemba, Abraham Ibela, Pierre Ntsemou, Tristel Mounada, Gaëtan Ngoua et Laure Dimixson ont exprimé leur reconnaissance au Dr Jean Blaise Bilombo Samba. Tour à tour, ils ont déclamé ses poèmes ainsi que leurs propres textes. Très ému, Jean Blaise Bilombo Samba les a tous remerciés de l'avoir honoré, en souhaitant cependant que ses aînés qui ont ouvert le chemin, notamment Théophile Obenga, Dominique Ngoïe Ngalla et bien d'autres devraient bénéficier de cet honneur avant lui.

Initié par les associations Pen centre Congo Brazzaville et Culture Elongo (prix des cinq continents), « Gourmandise poétique » est un espace où les poètes et poétesses confirmés ainsi que ceux en herbes viendront déclamer leurs poèmes, un lieu qui permettra égale-



Jean Blaise Bilombo (3^e position) et les autres poètes (Adiac)

ment de faire naître les déclamations poétiques pour se rapprocher des amoureux de la poésie. Cette activité aura donc lieu chaque dernier vendredi du mois dans l'après-midi. A chaque rencontre, un poète sera mis en honneur. Le prochain rendez-vous est fixé au 25 mai à 15 h, toujours à la librairie Les Manguiers de Les Dépêches de Brazzaville. Le droit de participation à ces déclamations de poèmes est fixé à cinq mille francs CFA. Ceux qui veulent également contribuer à la bonne marche de cette activité sont les bienvenus.

Le Pr Dominique Ngoïe Ngalla n'a pas manqué de saluer cette initiative. « J'ai été heu-

reux d'entendre des beaux poèmes, des belles choses en route, d'autres déjà mûres, d'autres en processus de maturité. On aimerait que cet espace soit transformé aussi en un espace d'échange entre les poètes qui déclament les poèmes et le public, sinon ce serait inutile. Pour mieux rire dans la poésie, il faut avoir lu beaucoup, élargir ses connaissances littéraires. Il n'y a pas des poètes incultes, analphabètes, le poète ne voit pas du malheur autour de lui, c'est celui qui apporte sa joie autour de lui, il ouvre le champ de Dieu », a signifié le professeur.

Rosalie Bindika

LOCATION LONGUE & COURTE DURÉE, VOUS AVEZ TOUT COMPRIS!

LOXEA/AVIS Fleet, leader de la location de véhicules longue, moyenne et courte durée depuis plus de 20 ans, offre des solutions sur-mesure pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

www.loxea.com



LOXEA
AVIS Fleet

CONGO
Pointe-Noire (siège)
13, Rue Côte Matève - BP.1110
Tél.: +(242) 06 907 70 58

Brazzaville
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila
BP.247
Tél.: +(242) 06 832 04 01

VOS BÉNÉFICES



LES MEILLEURES MARQUES AUTOMOBILES

Profitez d'une large gamme de véhicules commercialisée par le groupe CFAO.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une structure dédiée et un service effectué par des professionnels. Un suivi commercial et technique à votre écoute.



LA MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET

Vos dépenses sont planifiées pendant toute la durée de votre contrat en LLD.



UNE GESTION SIMPLIFIÉE ET EXTERNALISÉE

Gagnez du temps en externalisant la gestion opérationnelle de votre parc en LLD.



NOS SERVICES



LOXEA c'est aussi :

- Un réseau à l'étranger dans 16 capitales africaines
- La franchise Avis: location courte durée partout dans le monde
- La location Transit Temporaire Peugeot & Citroën pour vos vacances

Avec LOXEA/AVIS Fleet, nos experts au service de votre mobilité

ACTION HUMANITAIRE

Le HCR assiste les sinistrés du Pool à Nkayi

Des articles ménagers essentiels tels que des ustensiles de cuisine ainsi que des couvertures, abris communautaires et autres ont été offerts aux déplacés, le 25 avril, par la délégation de l'agence onusienne, sous la conduite d'Assouan Gbesso, chargé du programme de cette agence à Brazzaville.

Financée à trois millions de dollars américains, soit un milliard cinq cents millions de francs CFA par le gouvernement chinois, l'aide apportée aux sinistrés s'en suivra pendant plusieurs jours et couvrira d'autres sites car la ville de Nkayi compte, à elle seule, trois mille six déplacés à raison de deux mille cent quatorze ménages.

La distribution fait suite à un appel à la solidarité lancé par le gouvernement du Congo, au terme d'une évaluation de l'action humanitaire dans le département du Pool réalisée en novembre 2016, avec la collaboration des agences du système des Nations unies.

Dans la Bouenza, les déplacés du Pool ont intégré facilement les familles grâce au voisinage de ces deux départements. Ainsi donc, l'administrateur en charge du programme du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Brazzaville s'est félicité de cette cohabitation ainsi que de l'appui multisectoriel du gouver-



Une femme déplacée recevant son kit de produits non-alimentaires (Adiac)

nement congolais et des autres partenaires. « La distribution va continuer dans d'autres localités. Les abris communautaires vont rester ici après le départ des familles déplacées, la population de Nkayi en bénéficiera suite à son hospitalité », a déclaré Assouan Gbesso.

La réception du matériel et l'entame du processus de retour des familles déplacées du Pool dans leur milieu d'origine ont été fortement saluées. Dans la liesse, femmes et jeunes déplacés ont entonné des chansons dans leur dialecte dont le refrain, indiquait : « Chérissons la paix pour re-

tourner dans nos villages... ».

Le président communal des déplacés du Pool à Nkayi, Wilfrid Kiamelo, a appuyé dans une allocution de circonstance : « Le retour dans nos milieux de vie quotidienne est l'une des solutions durables à la situation du Pool. Privilégier la situation des déplacés du Pool

dans la Bouenza fait appel à la solidarité à l'égard des victimes. Nous remercions la Chine. Le besoin est grand, les autres dons seront la bienvenue ».

Par ailleurs, l'administrateur-maire de Nkayi, Gaston Mampassi, a loué cette action humanitaire qui se déroule dans un élan de paix pour la population du Pool. « Nous saluons les efforts du chef de l'Etat pour la paix retrouvée. Ces efforts ont conduit à la signature, le 23 décembre 2017 à Kinkala, de l'accord de cessation des hostilités avec le mouvement de résistance du pasteur Ntoumi », a-t-il indiqué. Il s'est également réjoui en soulignant la réouverture des axes routiers du département du Pool à la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que l'action caritative de la République Populaire de Chine.

« Ce geste humaniste en faveur des déplacés du Pool vient une fois de plus renforcer les liens séculaires de la coopération sino-congolaise », a commenté l'administrateur-maire de Nkayi.

Rappelons que le HCR avait entamé, le 21 octobre 2017 à Kinkala, une campagne de distribution des produits non alimentaires au profit des sinistrés du département en vue d'accompagner les initiatives engagées par le gouvernement.

Fortuné Ibara

Profitez de nos FORFAITS PEINTURE durant toute l'année.

Berline
390 000
FCFA TTC

4x4
490 000
FCFA TTC

*Valable pour tous types de véhicules

*Hors carrosserie et pièces de rechange.
*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

CHRONIQUE

La rupture en question !

Le sujet a été mis au goût du jour par Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo lors de son investiture après le scrutin du 20 mars 2016, quand il proclamait « la rupture avec les antivaleurs » qu'il avaient énumérées devant un auditoire transporté, le 16 avril 2016, au Palais des congrès de Brazzaville.

Il constatait, à cette occasion, que les Congolais s'étaient éloignés de « l'esprit du travail, de la rigueur, de la discipline, de la responsabilité, de la probité, de l'unité nationale, du respect de la chose publique et de l'amour de la patrie ».

Ce discours sur la rupture s'inscrivait dans un contexte de crise économique imposée en grande partie par la chute du prix du baril de pétrole sur le marché mondial, première ressource du Congo, entraînant ainsi une chute sévère des recettes de l'Etat et contraignant les Congolais à se serrer la ceinture au regard des restrictions annoncées par le gouvernement.

Chemin faisant, les Congolais ont littéralement assimilé la rupture à la crise et, depuis, chacun y va de son bon mot pour le placer dans toutes les conversations et scènes de la vie courante.

Mais en tout état de cause, que fallait-il réellement entendre par ce mot « rupture » ?

Les puristes de la langue française ont tant planché sur la question et conclu sur le fait, pour quelque chose, de se rompre, sous l'effet d'un effort excessif ou trop prolongé ou d'un choc, pour un état, une action, d'être interrompu brusquement à l'instar d'une rupture des négociations entre des États. L'action de considérer comme nul un engagement, un acte public ou particulier, la cessation soudaine et marquée d'un accord, d'une harmonie qui existait entre des éléments, etc. Fracture aussi bien d'une chose solide en deux ou de plusieurs parties sous l'effet d'efforts ou de contraintes trop intenses.

Nous emprunterons à dessein l'image de cet obus de rupture, ce projectile à grande force de pénétration destiné à perforer les blindages car à travers l'adresse du chef de l'Etat congolais, il s'est agi d'exprimer fortement une volonté de se départir de toutes les antivaleurs qui se sont greffées dans la société. Ces antivaleurs, éminemment décrites dans ce discours, sont « les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé : la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie ».

On doit ainsi considérer la rupture sous ses multiples applications qu'elles soient militaire, médicale ou nucléaire, etc., et son but doit être comparable à une destruction accidentelle de la continuité d'un organe, généralement causée par l'action d'une cause externe à cet organe. Ici, nous parlerons d'entorses aux règles même les plus élémentaires dans une société humainement organisée et la rupture d'anévrisme symboliserait bien cette rupture voulue.

La rupture évoquée, par ailleurs, semble inévitable car elle a pour but d'éviter une destruction qui serait causée suite à la pression d'une force hostile à la droiture et la rectitude qui lui seraient opposées.

On espère ainsi vivement mettre un frein au courant délétère qui affecte brutalement le cours de sentiments, de situations, d'événements et autres, inscrits pourtant dans la durée.

D'où une volonté manifeste, par exemple, de nationaliser où de privatiser des sociétés, de rompre des relations diplomatiques, dans le seul but de redresser des situations devenues calamiteuses, d'annuler ou pérenniser des actes privés ou publics, de rompre des traités où des bans...

Cette rupture proposée, il y a deux ans, se voulant le pacte d'un homme avec un peuple afin que soit impulsé un nouvel état d'esprit consistant en tout et pour tout à servir l'Etat, la République et la nation, gageons que cet engagement contracté produise les doux fruits de la paix sociale si chère à Kant et tant recherchée, pour le plus grand bien des Congolais.

Ferreol Gassackys

SALON DU LIVRE DE GENÈVE

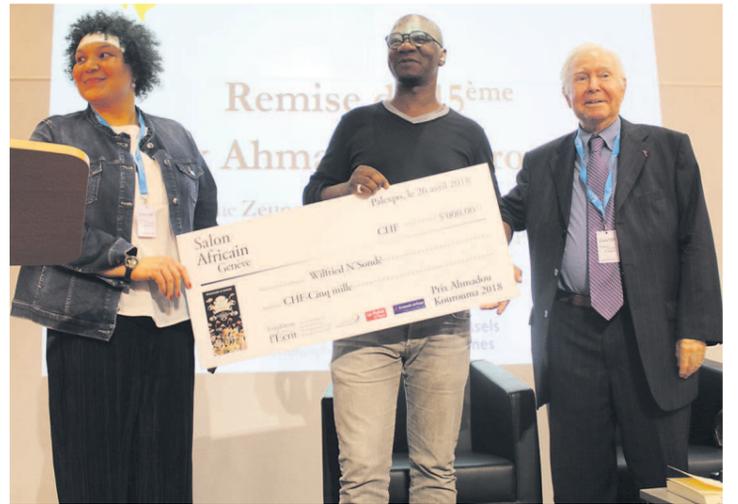
Wilfried N'Sondé, lauréat du Prix Ahmadou-Kourouma 2018

Le Congolais a été récompensé, le 27 avril sur le stand du Salon africain, pour son roman «Un océan, deux mers, trois continents» paru chez Actes Sud.

En présence du jury, de la famille Kourouma représentée par sa fille Sophie, de plusieurs personnalités politiques des institutions, du monde littéraire et de Jules César Botokou Eboko, ministre conseiller de l'ambassade du Congo en Suisse, Jacques Chevrier a remis le Prix Kourouma à Wilfried N'Sondé, succédant ainsi à l'écrivain camerounais Max Lobe pour son roman «Confidences».

Ce Prix a été créé en 2004 par le Salon africain, juste après la mort d'Ahmadou Kourouma en 2003. Pour cette édition, Wilfried N'Sondé était en compétition avec Mahamat Saleh Haroun pour «Djibril ou les ombres portées» et Théo Ananissoh pour «Delikatessen», tous deux publiés dans la collection Continents Noirs des éditions Gallimard.

Exprimant sa fierté d'être associé au nom d'Ahmadou Kourouma et à ses valeurs humanistes, le lauréat 2018 a reconnu être dans le même esprit d'indépendance, de lucidité et de clairvoyance qui s'inscrit dans le droit fil de l'héritage de l'illustre homme de plume de la Côte d'Ivoire.



Wilfried N'Sondé lauréat Kourouma 2018 (DR) comme un roman d'aventure historique qui se trouve précisément récompensé le jour où le président français rend hommage aux abolitionnistes de l'esclavage. Belle coïncidence pour une volonté de l'auteur d'apporter un peu de lumière et une dose d'humanité en partant d'un personnage qui a existé.

En substance, «Un océan, deux mers, trois continents» raconte l'histoire d'un prêtre congolais. Au début du XII^e siècle, il est chargé de devenir ambassadeur auprès du pape. Le jeune prêtre entame donc un voyage jusqu'à Rome. Sans le savoir, il emprunte un bateau chargé d'esclaves. Il fera alors de l'abolition de l'esclavage son cheval de bataille et le but de sa vie. L'auteur a notamment enseigné la littérature à Berne, en Allemagne, et signe ici un plaidoyer pour la tolérance et l'égalité. Il définit lui-même son ouvrage

Emu, Wilfried N'Sondé a eu une pensée reconnaissante pour sa famille, ceux qui le soutiennent mais plus encore pour Bernard Magné qui a cru en lui pour la littérature dès ses débuts.

Wa'wa Editions présente sa sélection de livres

La maison que dirige la Congolaise Virginie Mouanda Kibinde a exposé, du 25 au 29 avril à Palexpo, sa sélection de livres au Salon du livre africain. Parmi, ces ouvrages, il y a eu «Mémoire et voyages» de Gilbert Massala. L'auteur, un des anciens griots du Congo, à travers quatre-vingt-quinze pages, conte et livre ses récits de voyages illustrés par les dessins d'Adjim Danngar.

En extrait, Gilbert Massala écrit : «Au voyageur qui passe, ne pose pas mille questions ;

donne-lui à boire. Qu'il boive et qu'il passe son chemin... Et toi, l'ami qui marche, si ton pied t'engage, applique-toi, tu pourras t'en sortir... Mais demande au vieillard par où se couche le soleil le soir...» Dans «Mémoire et voyages», c'est une suite de paroles qui nous ramènent aux contes qui ont bercé l'enfance de l'auteur dans son village natal des plateaux du département de la Bouenza, au Congo, terre riche et fertile.

Noël Kodja Ramata décrypte «Vous mourrez dans dix jours»

Un tête à tête de circonstance a eu lieu, le 27 avril, entre Noël Kodja Ramata et Huppert Malanda, au Salon africain, sur le livre de l'écrivain Henri Djombo. De la riche publication de cet écrivain et homme politique congolais, le chroniqueur Noël Kodja Ramata a présenté le livre «Vous mourrez dans dix jours».

De l'histoire, Noël Kodja Ramata a décrypté le récit d'un homme, Niamo. Ce dernier rencontre une infirmière qui va s'occuper des troubles psychologiques dont il souffre depuis que lui est parvenu un courrier anonyme prédisant sa mort dans dix jours. Sur le fond et le style, le chroniqueur congolais a expliqué que l'auteur s'est mis dans

l'esprit d'un narrateur qui, tantôt écrit au présent, tantôt au futur. «Henri Djombo donne une dimension à la littérature congolaise. Un style particulier où le rêve fait rentrer le roman dans le merveilleux», a-t-il confié.

«Henri Djombo donne une dimension à la littérature congolaise. Un style particulier où le rêve fait rentrer le roman dans le merveilleux»,

Il conclut en comparant l'ouvrage avec «Mort vivante», du même auteur, où le personnage de Niamo est différent. «Ce nouveau récit a un style romanesque qui épouse le merveilleux. Il permet au lecteur de voyager, de destination en destination, à la rencontre de l'univers et de découvrir son immensité», a fait savoir Noël Kodja Ramata. «Assurément, le roman Vous mourrez dans dix jours, écrit dans une langue soutenue, confirme la notoriété de l'auteur», a précisé le chroniqueur congolais.

Marie-Alfred Ngoma, envoyé spécial à Genève

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

George Weah plaide pour la construction de grands stades en Afrique

Le président de la République du Liberia, impressionné par la beauté du Complexe sportif la Concorde de Kintélé, à Brazzaville, a émis le vœu de voir s'implanter de grands stades partout sur le continent. Le Liberia, son pays, sera sans nul doute le premier à être concerné.

Le président de la République du Liberia n'a pas renoncé avec les stades ni avec son ancien amour : le football. George Weah a profité de son séjour dans la capitale congolaise pour visiter, le 27 avril, le stade de l'Unité. L'ancien footballeur, devenu président de la République, était accompagné par le ministre congolais des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé. Il a été émerveillé par ce bijou mis à la disposition de la jeunesse sportive congolaise et africaine par le gouvernement congolais.

« Nous avons vécu dans les stades, y avons joué et aujourd'hui, on les visite. C'est un beau stade et ce bijou est une motivation pour les jeunes, surtout pour leur avenir. Quand nous avons commencé, on n'en avait pas. Aujourd'hui, ils (les jeunes) en ont. Cela contribue au développement du pays », a déclaré président du Liberia.

Le président George Weah a souhaité que les dirigeants des pays africains tirent profit de l'expérience congolaise dans la construction des grands stades afin d'aider la jeunesse à s'épanouir. De telles infrastructures dans un pays, a-t-il soutenu, sont un symbole et per-



mettent d'éviter des catastrophes.

« Ces stades ne sont pas nombreux. Si toute l'Afrique pouvait les avoir, ce sera une bonne chose. C'est une fierté pour les Brazzavillois et un exemple pour tous les pays africains, parce que la plupart de nos stades n'ont pas cette capacité. C'est souvent autour de vingt-cinq à trente-cinq mille places. Quand il y a un grand match, tout le monde ne peut pas y accéder. Je sais que les Africains ai-

ment le sport et il faut donner à tout le monde la chance de suivre un match tranquillement, sans pourtant qu'il y ait des catastrophes », a-t-il commenté, se souvenant de la triste expérience vécue quand il était encore joueur professionnel.

« Je me souviens d'un très grand match contre le Malawi. A l'époque, je venais de quitter Monaco. Notre stade était tombé, parce que le nombre de spectateurs avait dépassé celui des places. Il y a eu beaucoup de morts. Je crois qu'il faut construire un grand stade(...). Nous allons copier l'exemple du Congo et voir comment construire un stade pareil chez nous », a promis le chef de l'Etat libérien.

Weah confiant pour la double confrontation du Liberia face aux Diables rouges

Dans la délégation congolaise venue

l'accueillir au complexe de Kintélé, George Weah a retrouvé son ancien coéquipier au Paris Saint-Germain, le Brésilien Valdo, devenu entraîneur des Diables rouges des moins de 17 et 20 ans. Le président de la République du Liberia s'est rappelé les vieux souvenirs de leur complicité sur le terrain.

L'ancien footballeur n'a pas aussi manqué de commenter les prochaines échéances continentales, notamment la double confrontation Congo-Liberia, dans le cadre des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019. Le Congo recevra le Liberia, le 10 octobre, avant de jouer le match retour, trois jours après, au Liberia. « *Le Liberia va gagner. Ce n'est pas un problème. Si je regarde dans l'histoire du football, le Liberia a déjà gagné le Congo plusieurs fois et on va continuer à le faire jusqu'à... On va vous gagner sans problème* », a-t-il laissé entendre.

George Weah est le premier ancien joueur professionnel à devenir président de la République, depuis le 22 janvier 2018. Cet attaquant de renom a respectivement joué dans l'AS Monaco, Paris Saint-Germain, AC Milan, Chelsea Fc, Manchester City puis Olympique de Marseille. Il est l'unique joueur africain à remporter le Ballon d'Or France football en 1995, lorsqu'il jouait au Milan AC. Devenu président de la République du Liberia, il suivra de près l'évolution du football de son pays.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 36^e journée

L'antépénultième journée de Ligue 2 a souri à Nancy, vainqueur 3-1 de Tours, la lanterne rouge. Pour cette rencontre capitale, Tobias Badila était aligné à son poste de latéral gauche, tandis que Ryan Bidounga est encore laissé à disposition de la réserve.

Dans le même temps, Bourg-en-Bresse, privé de Kévin Koumba (blessé), prend une piquette à domicile face à Brest (2-4). Ecarté du groupe de longue date, Exaucé Ngassaki (8 buts inscrits en CFA 2) n'était pas du voyage.

Dylan Bahamboula n'est pas entré en jeu lors de la courte victoire du Gazélec sur Orléans (1-0).

Sans Yann Mabella, blessé, Châteauroux trébuche sur ses terres face à Auxerre (1-2).

Si Alan Dzabana est resté assis sur le banc tout le match, Bevic Moussiti Oko a fait son apparition sur la pelouse du Stade Océane à la 80^e. Quelques instants plus tard, l'international Espoirs congolais touchait du bois. Finalement, Le Havre marque un second but et l'emporte 2-0 face à Ajaccio.

Lundi soir, le Paris FC de Dylan Saint-Louis se rendra à Lens.

Au classement, toujours dominé par Reims, déjà assuré du titre de champion avec 84 points, Brest est 4^e avec 61 points. Suivent Châteauroux, 7^e avec 58 points, Le Havre, 8^e avec 57 points (et un match en retard à jouer) et Le Paris FC, 9^e avec 57 points.

En bas de classement, le Gazélec, 15^e avec 41 points, est sauvé, tandis que Nan-

cy quitte la zone rouge au bon moment (17^e avec 35 points) en distançant Bourg-en-Bresse, 18^e et barragiste. Les Lorrains se déplaceront à Paris FC vendredi prochain, tandis que les Bressans iront à Lorient. Malheur au perdant.

National, 32^e journée

Grenoble reste dans la course à la montée après son succès sur Les Herbiers (1-0). Avec Fernand Mayembo, titulaire dans l'axe d'une défense à quatre.

Sans Radi Goteni, resté sur le banc, Béziers se place sur le podium au profit de son court mais précieux succès sur La Duchère.

Laval et Davel Mayela, entré à la 83^e, chutent à domicile contre Chambly (0-1). Défaite domestique également pour Cholet, défait par Boulogne-sur-Mer (1-2). Avec Kévin Zinga Mondziaou titulaire en attaque.

Bradley Mazikou et Dunkerque prennent un point à Pau (0-0). Le latéral gauche prêté par Lorient a joué toute la rencontre. Sans Blanstel Koussakoula, Avranches bat l'ESSG (2-1).

A deux journées du terme, Avranches n'est pas sauvé, mais a quitté la zone rouge (12^e avec 1 longueur d'avance sur le 15^e). Même constat pour Dunkerque et Cholet, 9^e et 10^e avec 38 points, soit deux petits points d'avance sur la ligne de flottaison.

En haut de classement, les Tangos lavallois, 5^e avec 41 points, font une croix sur l'accession en Ligue 2. Un objectif auquel s'accrochent légitimement Grenoble et Béziers, 2^e et 3^e avec 48 points. Mais attention à Rodez, 4^e avec 46 longueurs.

Camille Delourme



UNIVERSITE MARIEN NGOUABI
VICE-RECTORAT
DIRECTION DE L'INSTITUT
CONFUCIUS



COMMUNIQUE

Le Directeur de l'Institut Confucius de l'Université Marien NGOUABI, informe le public Brazzavillois en général et les apprenants de langue chinoise en particulier que les inscriptions pour l'apprentissage de cette langue ont lieu du Lundi au Vendredi de **9h00 à 14h00** et le Samedi de **9h00 à 12h00**.

Hâtez-vous de vous inscrire car les places sont limitées.

Toute personne intéressée est priée de se présenter sur le site de la Grande Bibliothèque Universitaire, en face de l'INRAP aux heures sus-indiquées.

Le secrétariat de direction reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

Soyez les bienvenus

Fait à Brazzaville, le **26 AVR. 2018**

Le Directeur,



Antoine NGAKOSSO

HUMEUR

Des campagnes sur les méfaits du tabac accompagneraient bien la mesure du gouvernement !

Nombreux sont des fumeurs passifs qui se frottent les mains suite à la décision du gouvernement interdisant de fumer la cigarette sur la place publique ou dans les administrations. Car la fumée de la cigarette abîme non seulement l'organisme du fumeur mais aussi celui de son entourage qui hume involontairement l'air qu'il pollue.

C'est pourquoi, en plus des mesures draconiennes ou dissuasives en rapport avec la décision de la lutte anti-tabac, il serait souhaitable d'en associer des grandes campagnes de sensibilisation à la manière des grands meetings politiques sur les dégâts que cause la cigarette dans l'organisme humain. Et nous osons croire que par cette manière, de nombreux fumeurs qui semblent ignorer ou rejeter consciemment les méfaits de la cigarette finiront un jour par prendre conscience. À l'occasion de ces campagnes seront projetées des images des organes atteints et détruits par le tabac, causant diverses pathologies.

Au sujet de ces pathologies, les spécialistes de santé parlent des ennuis que cause le tabac à la respiration, à la peau, au cœur, aux yeux, à la fertilité, à la reproduction, à la digestion, au sommeil, aux dents et autres. Evidemment, la cigarette a un impact important au niveau des poumons et on estime que 85% des cas de maladie pulmonaire et de cancer du poumon sont causés par le tabagisme. Dans la même optique, la cigarette occasionne des maladies cardiaques et ralentit l'espérance de vie.

Tenez ! Ceux qui fument développent des arguments contraires pour décourager les non-fumeurs. Ils font croire que la cigarette éveille la conscience, aiguise l'intuition et accroît l'intelligence, etc. Des arguments qui ne sont que des « chimères » car ils n'ont aucun fondement scientifique. Or, fumer pendant des grossesses, continuent de dire les spécialistes, peut nuire au fœtus en causant ainsi le risque de prématurité et de faible poids à la naissance. La cigarette a aussi un impact sur l'apparence physique : le jaunissement des dents et le vieillissement prématuré de la peau aggrave la fréquence, le rythme et l'intensité de l'asthme. Les fumeurs présentent une voix rocailleuse. Les infections ORL sont plus fréquentes.

Ainsi donc, lors de ces campagnes de sensibilisation anti-tabac qui permettront de parler directement aux fumeurs et leur montrer les images dangereuses dues à la prise du tabac, des médecins, sociologues et psychologues devront être associés car, le tabagisme devient à la fois un problème de santé publique et un fait social très grave. Pendant que les médecins parleront du traitement en mettant plus l'accent sur le test dit de « Fargerström » pour évaluer le degré de dépendance et aider des fumeurs à quitter ce monde, des sociologues et psychologues insisteront sur les relations interpersonnelles et intergroupales pour montrer combien la cigarette est un grand destructeur de l'organisme.

En bref, ces campagnes diront avec force qu'il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer. Car plus les années passent, plus le risque de la probabilité de dépendance accroît et, avec lui, celui d'attraper de nombreuses pathologies aussi. Donc, la meilleure des préventions est de ne pas commencer à fumer, d'où la nécessité de la sensibilisation des enfants dès le plus jeune âge. On les voit, ces enfants, dans les boîtes de nuit, caves, night-clubs, bars, et autres toujours avec la cigarette entre les lèvres ou entre les doigts.

Faustin Akono

HÔPITAL DE BASE DE TIÉ-TIÉ

Le comité de gestion satisfait de la bonne marche de l'établissement

Divers points ont été examinés par les membres du Comité de gestion (Coges) de l'hôpital de base Tié-Tié, lors de leur réunion du 26 avril, sous la direction de Samuel Mvouama et Casimir Ondonda, respectivement président du Coges et directeur de l'hôpital.



Tribune officielle des travaux

Au cours de la rencontre, les participants ont suivi la lecture du compte rendu de la dernière réunion, avant de plancher sur le suivi des recommandations, le rapport financier du troisième trimestre 2017, les indicateurs de performance du quatrième trimestre 2017, le projet du plan d'action 2018, et l'adoption du budget exercice 2018. Une communication a également été faite sur la gratuité des actes à l'hôpital de base de Tié-Tié et autres.

S'adressant aux membres du Coges, Samuel Mvouama leur a rappelé le sens de responsabilité de chacun. « Tous ceux qui veulent avancer dans le monde à travers diverses entreprises tiennent souvent compte de la notion du temps. Quand le Coges est né, il était l'un des témoins, il jouait également le rôle de mère poule. Ainsi, en sa qualité de structure hospitalière, l'hôpital de base de Tié-Tié doit compatir aux problèmes rencontrés par certains hôpitaux de la ville », a-t-il signifié. Pour sa part, Casimir Ondonda a souligné quelques avancées réalisées il y a quelques mois dans la gestion de l'hôpital de base de Tié-Tié grâce à l'appui du programme PBF. « Nous ne pouvons pas dire que tout a été mauvais avec le programme PBF. Au contraire, l'hôpital a gagné dans la tenue des réunions, des documents, des registres et autres. Cet hôpital est parmi ceux qui ont su rentabiliser leurs subsides. Ainsi, les acquis du PBF doivent être pérennisés. Être directeur d'un hôpital aujourd'hui exige plusieurs initiatives pour que les choses marchent normalement sans trop attendre dans l'immédiat l'aide de l'État. Un hôpital doit être géré comme une petite et moyenne entreprise, c'est-à-dire il ne doit pas y avoir de gratuité sur toute la ligne », a-t-il indiqué.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



EDUCATION CIVIQUE

Les élèves édifiés sur les symboles de la République

Le festival d'images de Brazzaville, ayant pour objectif d'accompagner le gouvernement dans son programme de diversification de l'économie nationale, spécifiquement dans les domaines présélectionnés que sont la culture et le tourisme, aura lieu du 1^{er} au 10 août. En prélude à sa tenue, une série d'activités a été organisée avec des élèves.

Le site de l'exposition des toiles de Marcel Gotène, à Kintélé, et l'amphithéâtre du lycée de la Révolution, sont les deux endroits choisis par les organisateurs du Festival d'images de Brazzaville pour édifier les élèves de l'école Alliou-Fatima sur les symboles de la République. « L'organisation de ces deux activités est liée à notre plan de communication, parce que le festival, c'est une nouvelle initiative. Pour cela, il faut le rendre visible auprès des cibles telles que les étudiants, élèves, touristes et mécènes, surtout au niveau de la culture, pour qu'ils puissent comprendre le festival d'images », a précisé Claudio Sama Kenegui, promoteur-administrateur général du Festival d'images de Brazzaville.

Les symboles de la République, un thème édifiant

Invité par les organisateurs du festival, Jean-Pierre Mahinga, directeur général de l'Éduca-

tion civique au ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, a présenté aux élèves du lycée de la Révolution un thème fondé sur les symboles de la République méconnus par beaucoup de personnes.

« Notre combat au niveau du ministère, c'est de faire en sorte que tous les symboles de la République soient maîtrisés par les Congolais. c'est ainsi qu'ils vont s'identifier réellement Congolais, parce qu'il y a une certaine ignorance qui ne dit pas son nom au niveau de notre pays. En ce qui concerne, par exemple, les armoiries de la République, des gens mettent toujours de fausses armoiries et même des drapeaux non conformes ; même au niveau des sceaux, c'est toujours la confusion. Il est donc de notre devoir de venir différencier les vrais des faux », a déclaré le directeur général de l'Éducation civique. Jean-Pierre Mahinga a loué cette initiative et souhaité qu'elle

soit pérenne pour livrer un certain nombre d'informations à la population congolaise.

La campagne sur la vulgarisation des symboles de la République du Congo a débuté en août 2017 à Owando, dans le département de la Cuvette. C'est la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Hermella Destinée Doukaga, qui l'avait lancée officiellement lors de la dernière édition de la colonie de vacances. Jusqu'à ce jour, le ministère est dans cette dynamique.

Plusieurs Etats attendus au festival

A l'occasion de la tenue de ce festival, d'autres Etats seront invités par le canal de leurs ambassades, afin d'exposer les images (et vidéos) de leurs pays. Il y aura le stand Congo où ils vont transposer les figures emblématiques en images.

Parlant de l'objet de la visite des toiles du peintre Marcel Gotène, exposées à Kintélé, Claudio Sama Kenegui a insisté sur le fait que dans les objectifs subsidiaires de leur festival, il est logique et indispensable qu'ils valorisent et vulgarisent les richesses du Congo. En le



Les élèves brandissant le drapeau national après l'exposé du directeur général sur les symboles de la République (Adiac)

faisant, ils veulent attirer un auditoire jeune. Voilà pourquoi, ils ont choisi de stimuler les talents endormis en leur montrant en images ou vidéos les avancées significatives d'autres Etats. Ce qui leur permettrait de comprendre que ce n'est pas seulement par la fonction publique qu'ils peuvent gagner leur vie. Les œuvres de cet artiste peintre ont dépassé le rayonnement national. Il est mieux donc de faire remarquer aux enfants qu'un artiste peut atteindre un

rayonnement international. Concernant les symboles de la République, cela est une opportunité pour les organisateurs de ce festival car ils ont appris beaucoup de choses, avant d'annoncer qu'ils ont des activités à entamer progressivement. Le promoteur de ce festival a précisé également qu'ils ont ciblé des activités très proches de la société pour permettre la vulgarisation des valeurs culturelles, sources de revenus dans l'industrie touristique.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Alors surgit le Fonds bleu ...

L'Histoire retiendra que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo fut porté sur les fonts baptismaux le 29 avril 2018 alors que la crise financière provoquée par l'effondrement brutal des cours de l'«or noir» sur les marchés mondiaux et les tensions politiques ou religieuses dans plusieurs pays de cette partie du continent semblait vouer l'Afrique centrale à des troubles sans fin.

Loin, bien loin d'être l'une de ces grands-messes vouées à la parole plutôt qu'aux actes qu'affectent les grands de ce monde, la conférence régionale sur le climat qui s'est tenue à Kintélé ce week-end a démontré que les Africains sont bien décidés à se battre pour préserver la nature, accélérer leur marche vers l'émergence sans porter atteinte à l'environnement, contribuer à sauver la planète du désastre écologique

qui la menace en raison des dérives destructrices des grandes puissances industrielles.

Le message que ce Sommet a envoyé à l'espèce humaine est aussi clair que fort. On peut ainsi le résumer : la survie de l'humanité viendra de la volonté des pays en voie de développement de préserver la nature qui les entoure et non des discours aussi nobles que vides tenus par les «Grands» de ce monde chez qui la richesse nourrit un aveuglement destructeur.

Cette vérité que refusaient jusqu'à présent de regarder en face les nations riches ayant été confirmée lors de la conférence qui vient de se tenir sur la rive droite du fleuve Congo, il reste maintenant à bâtir le Fonds bleu qui la concrétisera. Affirmée avec force au cœur même du deuxième plus grand bassin fluvial de la Terre, elle va provoquer, en effet, sur les cinq conti-

nents une prise de conscience générale qui accélèrera de façon spectaculaire le processus de lutte contre le danger mortel que court aujourd'hui notre espèce. Et tout indique, aujourd'hui, qu'elle finira par contraindre les nations riches à changer elles-mêmes radicalement d'attitude face au dérèglement climatique.

Alors que surgit sur la scène mondiale le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, le plus difficile reste à faire. Le plus difficile, c'est-à-dire la mise en place effective de l'institution qui portera ce nom et qui traduira en actes concrets, en gestes précis l'idée aussi simple que puissante selon laquelle ce sont les hommes eux-mêmes qui peuvent et doivent sauver la planète du désastre climatique et environnemental qui la guette.

Doter le Fonds bleu des structures qui lui permettront de fonc-

tionner, lui apporter les financements nécessaires pour agir dans les douze pays qui le composent, attirer vers lui les meilleurs experts internationaux, mener sur le terrain les actions qui convaincront les simples citoyens d'agir en respectant la nature sont autant de défis que cette institution va devoir relever dans les mois et les années à venir. Un travail de Titan qui ne sera possible que si la volonté politique ayant présidé au lancement de l'idée du Fonds bleu lors de la COP 22 en 2016 à Marrakech, à sa naissance lors de la Conférence d'Oyo en 2017, à son émergence sur la scène mondiale lors du Sommet de Brazzaville en 2018 se renforce effectivement au fil du temps.

Disons-le sans l'ombre d'un doute, la partie n'est pas gagnée même si un pas décisif a été franchi ces dernières heures à Kintélé.

Jean-Paul Pigasse